

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE - FONDÉE PAR PIERRE MONATTE EN 1925

UNE JEUNESSE MARGINALISÉE PEUT-ELLE ORGANISER LE SOCIALISME ?

L'actualité universitaire, périodiquement on le constate encore cette année, attire l'attention sur la crise de la jeunesse. Quand il s'agit d'examiner ce problème, trois attitudes sont possibles.

La première qui débouche sur un dangereux racisme anti-jeunes consiste à dénigrer les jeunes systématiquement et à invoquer les mérites illusoire du passé devant les aberrations présentes.

L'autre erreur symétrique est de les flatter, les mettre sur le pinacle : pourtant la jeunesse n'est qu'un état éphémère, une grâce, une chance que l'on saisit ou qui s'envole, jamais un mérite en soi.

Une troisième attitude qui s'appuie sur l'esprit de libre-examen, consiste à étudier les faits sans complaisance et dans leur sèche nudité. On constate qu'elle se veut essentiellement objective : partant du passé pour éclairer les réalités de notre présent, elle s'efforce de poser sans passion, sinon celle de la vérité, les questions de notre avenir.

par Jean MOREAU

C'est dire que, si elle est objective, elle n'est pas neutre : l'engagement qu'elle exige est celui qui anime des syndicalistes qui continuent à penser que l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. Nous serions tentés de dire que seule, elle constitue l'attitude révolutionnaire parce qu'elle suppose l'assortiment indispensable de réformes progressives et de mutations audacieuses que comporte toute transformation sociale réussie. Si elle s'accommode des valeurs qui ont fait leurs preuves au cours de l'aventure humaine, elle n'hésite pas à inventer les valeurs nouvelles qui conviendraient aux hommes du XXI^e siècle. Elle ne prétend pas non plus au prophétisme et fait sa part à l'imprévisible.

1. - On parle de malaise de la jeunesse mais de quelle jeunesse s'agit-il ? Les caractères ne sont-ils pas différents selon qu'elle est bourgeoise, étudiante, lycéenne, collégienne, ouvrière, rurale ?

Des faits apparaissent cependant peu contestables. Le jeune, malgré l'abaissement de la majorité à 18 ans, reste confiné dans un statut mineur. On trouve dans l'évolution historique du droit romain à la législation en vigueur de nos jours des preuves du recul de l'accès à l'autonomie juridique : il suffit de rappeler que les jeunes Romains prenaient la toge virile à 17 ans, que les chevaliers se croisaient contre l'infidèle dès 15 ans et que les armées de sabotiers de la grande Révolution furent commandées par des généraux de 20 ans.

DANS CE NUMERO :

- **La liberté d'opinion, la poste et les syndicats**

par Daniel SERVET

- **L'autogestion, une utopie créatrice**

par Raymond GUILLORE

- **Lettre d'Amérique**

par Pierre AUBERY

- **La révolte des viticulteurs de Narbonne**

par M. DUVAL

- **Le mépris de la Charte d'Amiens**

par Roger HAGNAUER

C'est que pendant des siècles, les enfants — dont beaucoup mouraient dans les premières années sinon les premiers mois — étaient plutôt considérés comme des petits hommes en réduction que comme des êtres originaux ayant leurs caractères propres. Rousseau seulement commence à les envisager comme des petits d'hommes. La conscience d'une spécificité de l'enfance était d'autant moins établie qu'il s'agissait dès que possible — nécessité fait loi — d'entrer directement dans l'âge adulte en travaillant très tôt. Songeons aux tristes enfants ouvriers que le Rapport Villermé décrit sous la Restauration. Les malheureux, abrutis, abêtis, assotés par la machine sociale qui commençait à les broyer parfois dès l'âge de cinq ans, apparaissaient probablement, dans bien des cas, comme de « faux débiles », de toute façon, pour de jeunes « misérables » à qui la perspective de « s'ennuyer » sur les bancs du lycée, si elle leur avait été proposée — serait apparue comme un rêve paradisiaque. Après avoir été un luxe pour quelques privilégiés, l'adolescence semble donc être devenue à la fois une nouvelle étape et un progrès nécessaire dans l'Histoire.

2. - Les idéologues, les politiciens et ceux qui à l'occasion peuvent faire métier d'aduler les jeunes célèbrent souvent, y compris dans les rangs de la gauche, leur sens des responsabilités et leur maturité. Pour la première qualité qui leur est ainsi prêtée, elle est un éloge bien pharisien si l'on observe que beaucoup « d'anciens jeunes » redoutent la nouvelle vague et en vertu des mécanismes de domination qui leur ont été inculqués s'attachent à ne lui céder aucune place au soleil. Quant à la seconde, est-elle évidente ? Naguère, nous l'avons dit, les jeunes quittaient l'école plus tôt qu'aujourd'hui. Nos parents à 12 ou 14 ans entraient dans la production. Aujourd'hui, collégiens et lycéens poursuivent leur scolarité jusqu'à 16 ans et nombre d'entre eux bien au-delà. Les conditions du travail moderne demandent de plus en plus une formation initiale complétée, toute une vie durant, par une formation continuée. Constatons que les jeunes aujourd'hui sont devenus à la fois plus forts et plus fragiles. Ils sont plus instruits mais sans doute de façon plus superficielle, davantage à l'écoute du monde notamment grâce à la télévision. Ils sont mieux nourris. Il paraît même que l'âge de la puberté a avancé mais ils sont en même temps plus longtemps maintenus dans la dépendance des adultes d'où leur impatience et leur attitude contestataire. Paul Sivadon, professeur à l'Université de Bruxelles, écrit à leur sujet : « On a toujours connu l'opposition entre les générations, la révolte des étudiants, la violence de quelques groupes de jeunes mais aujourd'hui l'étudiant n'est plus l'exception... Lorsque les jeunes deviennent aussi nombreux que les adultes ils ne sont plus simplement des adultes en puissance et si les adultes n'y prennent garde, ce sont eux qui deviendront vite décadents. » Mais s'efforçant de cerner mieux le phénomène, Paul Sivadon suggère que le jeune d'aujourd'hui est un produit néoténique. La néoténie est le passage à la fonction d'adulte reproducteur d'un individu à la structure mentale infantile. Il est de fait que les progrès sociaux sur le plan des conditions matérielles et éducatives

créent un individu momentanément disharmonieux qui développe ses besoins physiologiques à la même période où sa croissance morale et affective et son insertion sociale sont prolongées et retardées. Constaté cela n'est pas apporter de l'eau au moulin de M. Royer qui limite, en réalité, par sa loi, la durée de la scolarité. Jean Rostand a affirmé de l'homme qu'il était un singe mal réussi — « échec » qui a permis la prodigieuse aventure que l'on sait —. En tout cas, il est le seul animal dont l'accès à l'autonomie nécessite une durée d'apprentissage si longue et il est permis de penser que cette perspective constitue une voie en rapport avec sa destination. Le fait que désormais la majorité des humains aient droit à une adolescence n'ouvre-t-il pas une ère nouvelle ?

3. - Grandis plus vite, les jeunes pensent-ils moins ? En tout cas l'adolescent pense différemment de l'adulte et c'est une autre erreur de notre temps d'oublier cette réalité psychologique qui rend si difficile, si aléatoire et tellement indispensable le dialogue du premier avec le second. Le discours de l'adolescent, qui fait ses dents avec les mots, au moment où il atteint le stade de la pensée formelle, obéit pour une grande part au « principe du plaisir » d'où son allégresse à raisonner, ergoter, argutier, argumenter tandis que son aîné suit plus prosaïquement le « principe de réalité ». Si le goût naturel d'absolu qu'éprouve l'adolescent le prédispose à la pensée manichéenne, les multiples pollutions et agressions (tant physiques que mentales) secrétées par les sociétés industrielles encouragent cette forme d'expression sans nuances, péremptoire, contradictoire, unidimensionnellement affirmative ou négative, cléricale, autoritaire, dogmatique (technocratique) qui revêt souvent la forme sommaire du slogan et constitue l'antonyme de toute réflexion mature, authentique et progressive. Comme naguère, mais avec davantage d'intensité, compte tenu des circonstances extérieures (des forces productives ?) l'adolescent reconnaît difficilement le droit à la différence qu'il revendique naturellement pour lui-même et rien n'est moins sérieux que d'affirmer l'aptitude de la jeunesse à la tolérance. Sa chance est précisément quand elle est noble de ne pas tolérer l'intolérable et sa vertu cardinale dans ses moments de gloire est la merveilleuse impatience qui lui fait entrevoir, sans tricherie de sa part, un monde nouveau et fraternel.

4. - La famille, elle-même, s'est profondément modifiée. De patriarcale voire tribale, elle est devenue mononucléaire, réduite aux géniteurs et à leurs enfants. L'éducation, pour une large part, familiale, dans le passé, reposait sur une structure verticale à laquelle était parfaitement intégrée dans le village, la maison d'école. Elle donnait à l'individu le sentiment heureux d'avoir des racines, la conscience non pas seulement d'être de son temps mais de venir de quelque part, d'être un lieu. L'éducation collective pratiquée de nos jours dans les crèches et établissements scolaires, si elle s'efforce judicieusement de méconnaître le conformisme aux normes, l'autorité illégitime, ignore bien souvent l'importance du phénomène d'attachement dont on commence seulement à saisir l'importance dans les relations humaines. On ne guérit jamais de son enfance et celle d'aujourd'hui pousse tant mal

que bien au sein de structures horizontales anonymes et aliénantes. L'éducation collective, en effet, s'accompagne bien souvent d'une indifférence affective qui rend des jeunes insensibles et peut leur causer des difficultés quand il s'agit de s'insérer dans une société qu'il s'agit pourtant de transformer. Les multiples et périodiques dissociations provoquées par un système scolaire trop souvent basé sur la concurrence et le rendement et qui parfois ignore l'individu dans sa continuité et sa globalité, aboutissent en dépit de réformes successives entreprises sans moyen, à la contestation totale sinon totalitaire de l'actuelle organisation sociale. Quant à la famille à la fois plus détendue et plus repliée sur elle-même, point géométrique des contradictions sociales, elle vit en particulier les problèmes posés par l'indispensable émancipation de la femme, mais aussi refuge ultime contre l'agressivité extérieure, elle n'est guère non plus équilibrante. De toute façon, il faut bien un jour s'en détacher et il n'est peut-être pas interdit de penser que, malgré les apparences, il est plus difficile aujourd'hui que naguère pour les jeunes de voler de leurs propres ailes en abandonnant l'atmosphère sécurisante qu'elle représente. Leur besoin de mettre en question l'institution n'a d'égal que leurs difficultés à s'insérer dans la vie active.

5. - C'est sans doute pour toutes ces raisons que vraisemblablement, pour la première fois, les fils ne veulent pas ressembler à leurs pères. Le sociologue Gérard Mendel émet à ce propos l'hypothèse suivante : pour lui, les sociétés traditionnelles reposaient sur le principe d'autorité qui trouve son origine permanente dans l'exercice d'une violence plus ou moins déguisée. Les sociétés technologiques contemporaines reposent sur le principe d'efficacité d'où un conditionnement moins marqué des jeunes aux formes diverses d'autorité. Les conséquences sur le plan social pourraient être les suivantes : transmission des valeurs et reconnaissance de l'autorité étaient liées. Or la société semble de plus en plus échapper aux formes traditionnelles de l'autorité pour obéir à la technobureaucratie par nature anonyme, dévitalisée, toute puissante : « Elle apparaît ainsi pour l'inconscient beaucoup plus comme une image maternelle archaïque que comme une image paternelle » (G. Mendel). Dans ces conditions les valeurs proposées aux nouvelles générations ne leur apparaissent plus avoir de raison d'être et le monde dans lequel ils évoluent leur apparaît angoissant et dangereux.

6. - Aux faits précédents, il faut ajouter, pour notre hexagone, ceux que souligne Raymond Metro, secrétaire général de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques (Président Jean Cornec) dans le rapport d'activités qu'il présente au Congrès de Strasbourg.

« Ils étaient près de 900.000 nés en 1958 à qui on avait promis, avec la réforme de l'enseignement du 6 janvier 1958, l'égal accès de tous au secondaire et la démocratisation des études. Ils étaient près de 900.000 à qui, dès le berceau, on promettait grâce à la nouvelle constitution et un pouvoir fort qui devait donner un nouvel élan au développement industriel et économique du pays, la scolarisation jusqu'à 16 ans avec une formation professionnelle pour tous et du travail pour chacun dans

le cadre de l'unité nationale retrouvée et d'une prospérité stabilisée. »

« Ils ont aujourd'hui 18 ans, ils sont majeurs et près de la moitié de ceux d'entre eux qui vont quitter l'école sont sans travail, 4 sur 10 cesseront ou ont cessé leurs études sans avoir reçu de véritable formation professionnelle, sans l'avoir totalement acquise ou sans la voir sanctionnée par un diplôme, plus de 60 % d'entre eux ont subi un échec scolaire, redoublé une ou plusieurs fois une classe depuis leur entrée au cycle élémentaire. Ils mesurent avec nous la différence qui sépare les promesses et leur réalisation. »

7. - La situation est d'autant plus préoccupante que la crise de la jeunesse, problème momentané lié au phénomène de la montée des jeunes dans l'économie d'expansion de l'après-guerre, ne doit pas constituer l'arbre qui cache la forêt : le ralentissement démographique est d'ores et déjà une réalité dans les pays industrialisés comme le nôtre et ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui devront demain en assumer les conséquences.

En conclusion...

La contestation juvénile, compte tenu de tout ce que nous venons de décrire, peut s'orienter selon les événements dans trois directions :

a) la tentation de l'archaïsme qui explique maintes formes de la révolte adolescente qu'il s'agisse du mouvement hippie ou du succès de la drogue... et dont peut s'accommoder probablement un capitalisme technocratique qui tiendrait, comme le nôtre, à se parer de libéralisme ;

b) les tentations de l'autoritarisme, soit qu'elles procèdent des mouvements de jeunes eux-mêmes qui adopteraient des méthodes de violence physique ou de terrorisme intellectuel, soit qu'elles constituent la réponse des pouvoirs en place, soit enfin que contestation « autoritaire » et répression aveugle se confortent mutuellement. Une telle évolution s'accorderait avec le développement d'une technobureaucratie omnipotente et qui utiliserait ainsi l'agressivité accumulée.

c) l'éducation progressive mais précoce de la responsabilité qui dépasse le conflit traditionnel entre autorité et liberté, institutionnalise les inévitables conflits et réalise en l'approfondissant l'idée de démocratie sociale. Si l'on est persuadé comme nous le sommes que l'enfant n'appartient ni à la famille ni à l'Etat mais essentiellement à lui-même, il est grand temps que sur le plan de la cité, mais aussi sur celui d'une école — dont il est trop facile d'annoncer la mort — d'en tirer les conséquences pratiques qui en découlent...

Dans ce domaine organisations ouvrières, associations culturelles et syndicats enseignants doivent et peuvent conjuguer leurs efforts de façon réaliste et constructive.

Quoi qu'il en soit, en effet, un rousseauisme à la mode au sein de la gauche « salonnarde » et qui, parce qu'il va dans le sens de la facilité, imprègne à l'occasion nos contemporains, semble particulièrement dangereux quand il s'agit de former les jeunes (sans les conformer) et de les armer (sans les enrôler). L'homme naît bon mais la société est mauvaise. Voire ! Qui sème le vent au lieu de la révolution escomptée récolte la tempête. *Une jeunesse marginalisée dévitalisée et inadaptée est-elle en mesure d'organiser le socialisme ?*

LA LIBERTÉ D'OPINION, LA POSTE ET LES SYNDICATS

La gauche unie et les syndicats sont les grands défenseurs de la liberté d'opinion, sur le plan dialectique. Quand il s'agit des faits, la réalité est tout autre.

Ainsi les tarifs postaux, et les grèves irresponsables, étranglent littéralement les revues qui ne vivent que de leurs abonnements. Par exemple, la réglementation interdit aux associations de délivrer des bulletins périodiques, en échange de la seule cotisation. Si bien que la liberté d'opinion se trouve indirectement mise en cause sous la prétexte qu'une information n'est pas une opinion, et ne saurait de ce fait bénéficier des tarifs postaux préférentiels, et qu'en outre un adhérent ne peut être considéré comme un abonné.

C'est donner à l'administration le droit exorbitant de décider qui peut, et qui ne peut pas, paraître. Les frais inhérents à la diffusion interdisant aux plus modestes de s'exprimer.

La poste, au nom de la notion de service public, fait subir à la presse des contraintes diverses. Particulièrement la non compensation du préjudice subi en cas de retard d'acheminement des objets, ou d'irrégularité. Or la célérité, et la régularité sont deux choses vitales pour la presse qui voit l'actualité se défraîchir rapidement, et la diminution du nombre de ses lecteurs suivre un chemin parallèle. Bien des épisodiques qui n'ont pu — par la faute des P.T.T. — répondre à ses exigences sont morts sans que les démocrates de gauche pleurent sur la liberté d'opinion qui a autant besoin — sinon plus — de la diversité de l'information de masse.

La réglementation actuelle privilégie les gros et fait porter de lourds handicaps aux petits. Elle est dans la ligne de la prise en main par le grand capital des différents circuits de l'Etat.

C'est une réglementation antidémocratique dont l'effet, entre autres, est d'interdire l'opinion prolétarienne et la réflexion ouvrière.

De la même manière, comme entreprise industrielle et commerciale, la poste fait valoir qu'elle n'a aucune raison objective de consentir un travail à perte comme elle le fait pour la presse. Et que, le faisant, pour des raisons techniques de rentabilité, elle préfère les gros expéditeurs de type *France-Dimanche* que des isolés du genre *Révolution prolétarienne*.

Il peut arriver — ce qui arrive actuellement — que la presse d'opinion soit malade, et disparaisse. L'administration « entreprise des postes » ne demande pas mieux. C'est ainsi, qu'objectivement, un certain nombre de syndicalistes se trouvent — de fait — dans le même camp capitaliste que leur employeur. Il faut dire aussi que le P.C.F. accepte cette situation d'autant plus facilement qu'il la favorise et parfois la suscite contre les éditions qu'il trouve contestables. La « défense des libertés » n'allant pas pour lui jusqu'à soutenir un adversaire sous prétexte qu'au-delà de l'opinion exprimée, c'est la liberté d'opinion tout entière qui est menacée.

Il y a là un problème de fond, la démocratie vécue est menacée, ses conditions d'existence sont gravement remises en cause et ce, de longue date, sans que les démocrates de gauche s'indignent. L'administration des postes joue sur les deux tableaux, parce que certains de ses hauts responsables sont partisans du capitalisme le plus dur, et les autres de l'état-patron totalitaire. Le principal frein étant leur division, et leur état — temporairement minoritaire — face à une opinion largement attentiste chez leurs collègues. La petite presse en fait, de toutes façons, les frais.

Les syndicats, qui sont aux premières loges pour connaître les données du problème, font semblant de l'ignorer : l'important étant que la presse syndicale — généralement étroitement corporatiste et illisible pour

qui veut échapper un peu aux seuls problèmes de son échelon professionnel — puisse circuler librement. D'autant plus librement que la production de masse du papier imprimé — même s'il va à la corbeille à son arrivée — justifie les avantages de la réglementation.

Position ambiguë qui consiste à utiliser pour soi, au nom de la démocratie, une réglementation au fond anti-syndicaliste, que l'on soutient de fait tout en prétendant la combattre dans l'abstraction philosophique.

Car on attend encore que les syndicats des P.T.T. prennent position en faveur de la liberté d'opinion, et par conséquent, pour une réforme de la réglementation qui rétablisse l'équilibre entre les revues à faible tirage et les puissants.

Mais, pas plus qu'ils ne réclament le travail rémunéré des hommes d'information — journalistes, publicistes, imprimeurs — qui connaissent actuellement une crise importante, et le chômage endémique, les syndicats des P.T.T. n'envisagent de renoncer à une attitude qui les rapproche plus en ce domaine du patronat de choc que du syndicalisme ouvrier.

Les problèmes de diffusions et d'opinions sont liés, de même que sont liés les problèmes de presse et d'acheminement. Quand la presse d'opinion aura disparu, soit au bénéfice des totalitaires, soit à celui des trusts financiers apatrides, viendra le tour des syndicats.

C'est alors qu'on se rendra compte que la liberté d'opinion n'est rien sans les moyens matériels de l'exprimer. Il sera alors trop tard et les syndicats seront engoutis dans une catastrophe qu'ils auraient pu empêcher.

Globalement, l'honnêteté et la compétence des syndicalistes des P.T.T., F.O., C.F.D.T. ou C.G.T. ne sont pas en cause. Ce n'est pas le cas des syndicats en tant qu'institutions reconnues par la Constitution française et subventionnés par l'Etat. Il y a des responsabilités historiques qui demandent à être reconnues et jugées. Il y a des responsables — et ce n'est pas une question de personne — dont l'action — ou l'absence d'action — en ce domaine est non seulement coupable, mais encore regrettable et devra — un jour ou l'autre, au nom de la classe ouvrière — être formellement condamnée.

En attendant, parce qu'ils refusent de dépasser le cadre strictement postal, et qu'ils ne se sentent pas concernés — à moins qu'ils ne soient complices — les syndicats des P.T.T., la C.G.T. et F.O. en tête, sont les collaborateurs efficaces de l'idéologie capitaliste qu'ils sont censés combattre.

Quant à la C.F.D.T., elle n'a pas encore compris que les faits comptent plus que la théorie et qu'il faut choisir entre l'efficacité et la renommée, le résultat en profondeur et la reconnaissance passagère. Elle n'a pas encore compris que la solidarité entre ouvriers exige le renoncement à vouloir déborder la C.G.T. sur sa gauche. Ce qu'elle n'arrivera pas à faire sans dégâts pour elle, au risque d'interdire au sein de la C.G.T. une évolution qui — par intérêt et non par goût — peut l'amener à modifier son attitude vis-à-vis de la démocratie.

Pour le moment, tous les syndicats des P.T.T. sont sur la même ligne, dans des positions et attitudes différentes : ce n'est pas vers plus de démocratie, malgré des apparences trompeuses. Mais les majorités changent, et si celle de la C.G.T. risque de durer, il n'est pas dit qu'une crise grave ne fasse pas changer celle qui actuellement dirige F.O. et la C.F.D.T.

L'avenir le dira, mais dans les circonstances présentes, un nouveau « MAI 1968 » se ferait sur leur dos. Tous les syndicalistes conscients et démocrates devraient réfléchir au problème.

Daniel SERVET.

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

MAI 76 : HUIT ANS APRES UN AUTRE MAI

Comme le temps passe ! On a peine à réaliser que huit ans se sont écoulés depuis Mai 68, pas seulement le Mai des étudiants, aussi le Mai de la grève générale en France et, ne l'oublions pas, un Mai de révolte internationale contre les régimes établis.

Après ce mois héroïque, rien ne devait plus être comme avant. La suite des événements a-t-elle confirmé la prédiction ? Certes, des choses ont changé, surtout dans les idées et quelquefois dans les mœurs. Mais la « récupération » a été grande. « Le système » a tenu bon, malgré une crise qui l'a secoué mondialement. Les étudiants comme les ouvriers se retrouvent devant les mêmes problèmes qu'en 68. Ils se sont même aggravés. Alors, faut-il recommencer Mai 68 ? Il recommencera sans doute, sous une autre forme. Mais ces événements-là ne se décrètent pas. Pour parler sagement, ce sont cette fois les facteurs subjectifs qui manquent. Les étudiants « gauchistes » ont rêvé au lieu d'organiser et d'informer patiemment. Les dirigeants syndicaux (disons : la plupart d'entre eux) s'efforcent, avec des résultats très inégaux, d'orienter le mouvement vers une échéance politique électorale, vers un changement de couleur du gouvernement des hommes et des choses, vers un horizon qui, pour le moment, est rose, à moins qu'il ne soit vert comme le blé en herbe, ou comme l'espérance.

LIP, les travailleurs de LIP à Besançon, reviennent à l'ordre du jour social. Ils furent un moment un symbole, un mythe. On peut les prendre pour des enfants de Mai 68. Ils suscitèrent des enthousiasmes, même parmi nous qu'on eût pu croire moins romantiques. Eux, en tout cas, qui eurent des alliés que nous n'avons pas, peut-être ne furent-ils pas assez romantiques. Pourquoi n'acceptèrent-ils pas la gestion ouvrière ? Cette fois, ils auraient eu pour alliée, nationalement et sans doute internationalement, la classe ouvrière. Leur entreprise devenait la nôtre, celle de tous les travailleurs déjà solidaires de leur bataille. C'était difficile, dirent-ils, en régime capitaliste. Croient-ils vraiment que ce serait seulement possible dans un régime de socialisme d'Etat ? Alors, ils demandèrent d'autres patrons. Ils voient ce que cela a donné. Pensent-ils encore qu'ils en seraient au même point s'ils s'étaient lancés dans la coopérative ouvrière ? Ils ouvraient la voie d'un marché nouveau où les demandeurs leur étaient moralement solidaires.

Il est peut-être encore temps, bien que le symbole, le mythe se soient estompés et que leurs soutiens ecclésiastiques les aient abandonnés.

☆☆

Parlons maintenant des étudiants. On a déjà tout dit sur l'augmentation vertigineuse de leur nombre et, par conséquent, sur la transformation de leur composition sociale. La lutte de classe passe à travers eux.

Pour nous, la solution de la crise de l'université (de l'école en général) est étroitement dépendante d'une réforme profonde de la société fondée sur

une hiérarchie des fonctions à laquelle correspond une hiérarchie des revenus. Est-on étudiant pour apprendre et pour connaître, ou est-on étudiant pour gagner plus d'argent que celui qui n'est pas passé par l'université ?

Ce n'est tout de même pas à l'université de créer des emplois ! C'est à l'économie générale d'offrir des emplois à tous les jeunes, bacheliers, licenciés, diplômés ou non. Pas de privilège dans un sens ou dans l'autre ; pas d'inégalité sociale basée sur le nombre des boutons de mandarins.

Vous remarquerez déjà que les réformes partielles se succèdent, se contredisent et s'annulent. La dernière en date ne servait absolument à rien, sinon à surexciter une bonne partie des étudiants qui n'avaient pas besoin de cela. Laissons de côté les facultés spécialisées : médecine, pharmacie et, dans une moindre mesure, droit. Il y a longtemps qu'elles sélectionnent et qu'elles préparent aux privilèges de corps. Les facultés scientifiques préparent normalement des maîtres, des chercheurs, des savants. La république n'en a-t-elle pas besoin ? Tous les régimes réactionnaires ont toujours incriminé la recherche désintéressée, non préalablement orientée vers ce qu'on appelle faussement « l'efficacité ». Ce gouvernement a tenu à prendre sa place dans ce sillage déshonorant.

Mais les facultés des lettres auxquelles on a adjoint l'étiquette fourre-tout de « sciences humaines » ? Elles livraient surtout de nouveaux professeurs. On nous dit que, maintenant, il y en a de trop. Est-ce bien vrai déjà ? Les parents d'élèves, qui connaissent encore beaucoup de classes trop nombreuses, penseront autrement.

Il fallait simplement, sans réforme nouvelle, s'appuyer sur l'autonomie des universités. Rien n'interdisait à celles-ci de créer (pourvu évidemment qu'on leur en donne les moyens) des chaires nouvelles en tenant compte des industries et activités économiques régionales. Ne le faisaient-elles pas déjà ? Il fallait seulement donner valeur nationale à ces études hautement spécialisées. Les patrons, même en petit nombre pour commencer, n'avaient rien à faire là-dedans. Les universités ne sont pas des écoles d'apprentissage.

☆☆

Revenons maintenant aux ouvriers, classe décisive. Pas besoin de parler de dictature du prolétariat. Voilà un mythe qui n'emballe plus personne. Il reste que si les ouvriers s'arrêtent de travailler, et surtout ceux des services publics, voilà l'activité générale gênée, voire même arrêtée elle aussi par la volonté tranquille de travailleurs dont l'utilité sociale déterminante se manifeste aussitôt.

C'est un grand pouvoir dont il faut user à bon escient. Nous ne sommes pas sûrs que ces chefs syndicaux, serviteurs de leur parti, soient de bons organisateurs de ce pouvoir. Pour eux, même en admettant leur bonne foi, c'est le pouvoir de leur parti qui compte pour la révolution. La dictature du prolétariat, si tant est qu'elle soit autre chose qu'une formule vide de sens — disons : le pouvoir

dominant du prolétariat, sans l'intermédiaire d'une bureaucratie qui s'installe elle-même comme prétendue avant-garde, c'est pour eux la désolation, une « provocation », une révolution « sauvage » et ils ont tôt fait de la briser par tous les moyens. C'est toutefois ainsi qu'ils ont fait leurs preuves jusqu'à présent.

Ils changent, nous dit-on. Ils prennent leur distance avec ce qui fut hier leur modèle sans aucune réserve. Mais leur politique ne change pas, et notamment leur politique syndicale. Il suffit de les regarder s'agiter aujourd'hui dans les entreprises. Même les camarades de la C.F.D.T., qui ont passé avec eux un traité d'alliance, connaissent les difficultés de s'accorder pratiquement avec la C.G.T. sur des points précis, reconnus communs. Ils font là de la gymnastique gauchiste, tandis qu'ils déclarent en même temps qu'un projet de loi timide sur la taxation des plus-values est « une atteinte à la propriété privée, fruit du travail et de l'épargne » ! Et même avec ça ils ne gagnent pas de voix ! Tout espoir n'est donc pas perdu ; toute confiance dans le peuple n'est donc pas vaine.

L'AUTOGESTION, UNE UTOPIE CREATRICE

L'autogestion est une « utopie dangereuse », a déclaré André Bergeron. Il l'a déclaré devant les militants de l'Union des syndicats F.O. de la région parisienne. Les mêmes qui, quelques semaines plus tôt, exaltaient la formation de la Coopérative ouvrière de production prenant en main l'ex-établissement Drevet à Villebon dans l'Essonne.

Cette première contradiction éclate, mais il y en a d'autres. Nous les énumérerons. Auparavant, nous remarquerons que, dans sa condamnation de l'autogestion, Bergeron se trouve en bonne compagnie. Laissons de côté les porte-parole du patronat pour lesquels l'autogestion signifie évidemment la fin d'un règne. Ils n'ont pas le goût du suicide. Mais, sur la même question, allons chercher Georges Séguy. Lui aussi ne veut pas entendre parler d'autogestion, « une billevesée » a-t-il dit. A défaut d'unité d'action Bergeron se trouve donc en unité de pensée, sur ce point précis, avec Séguy. Seulement... seulement, alors qu'on ne pouvait attendre autre chose de Georges Séguy étant donné la position générale qu'il occupe et qu'il défend, on devait espérer une autre prise de position du dirigeant d'une confédération syndicale qui se réfère encore, au moins dans ses motions, à la Charte d'Amiens.

Cette charte fameuse n'est pas autre chose qu'une déclaration de volonté d'autogestion. Elle ne cache pas son objectif final : l'autogestion syndicale. Faudrait-il encore rappeler les termes de ce texte fondamental, bref et sûr de lui ? On peut discuter cette forme d'autogestion par le syndicat. Nous le ferons effectivement. Il nous faut constater que l'autogestion se pose déjà sous cette forme, non pas demain mais aujourd'hui, dans des pays où les syndicats groupent la grande majorité des travailleurs, en Suède par exemple, ou même en Grande-Bretagne.

La dite Charte d'Amiens et, je le crois bien, les actuels statuts de la confédération Force Ouvrière, se donnent comme but du rassemblement ouvrier « la suppression du patronat et du salariat ». On

sait que la direction « communiste » de la C.G.T. a réussi à faire rayer cette formule de ses propres statuts. On la comprend. Les syndicalistes ont justement dénoncé cet abandon. Mais puisque Bergeron a maintenu la formule et, espérons-le, tout ce qu'elle signifie, pourrait-il nous dire comment, le patronat étant supprimé, il voit la gestion de l'entreprise productrice ou de l'administration utile ? S'il n'y a plus de patron dirigeant et administrant au nom de sa propriété, qu'y a-t-il à sa place ? Un technocrate désigné par le pouvoir central, nouveau patron pire peut-être que l'ancien ?

Sinon, il n'y a que la gestion, en vraie coopérative ouvrière, par les travailleurs eux-mêmes. Vous pouvez dire, comme Bergeron, que c'est « une utopie », que ce serait « le désordre », mais ne vous reveniguez pas alors de la Charte d'Amiens. C'est l'un ou c'est l'autre. Soyez cohérents dans vos propos !

Le plus curieux (ou le plus désolant) c'est que ces mêmes camarades qui condamnent l'autogestion, préconisent en même temps, dans plusieurs situations concrètes d'aujourd'hui, quand le patron a mis les voiles, la solution de la coopérative ouvrière de production. Or, il est bien évident que, par définition, celle-ci est autogérée, ou ce n'est pas une coopérative ouvrière.

Nous ne sommes d'ailleurs pas au bout de nos étonnements. La C.F.D.T. qui, elle, fait de l'autogestion le point le plus important de sa doctrine actuelle, repousse, quand elle en a l'occasion, la coopérative ouvrière. On l'a vu chez LIP, par exemple, et on le voit encore. On se contente de demander un autre patron, de solliciter l'intervention du gouvernement. On refuse d'endosser la responsabilité de l'échec possible, alors qu'on avait devant soi la victoire probable, avec l'aide de la solidarité ouvrière. Tout se passe comme si l'on avait d'un côté des « coopérateurs » qui nient l'autogestion et, de l'autre côté, des autogestionnaires qui nient la coopération !

Je sais bien ce que l'on nous objectera d'un côté comme de l'autre : le but défini dans la Charte d'Amiens, c'est pour après-demain ; ou bien : l'autogestion, c'est pour après-demain. C'est alors que l'on retombe dans l'utopie vasouillard. Alors que l'utopie peut être créatrice, si ceux pour qui elle est un guide dans l'action, prouvent le mouvement en marchant.

Il reste à nous expliquer pourquoi Bergeron estime que l'autogestion, c'est le désordre. Il envisage sans doute une multitude de petites unités productrices faisant chacune ce qui lui chante. Il outrepassé ainsi le sens même du mot : autogestion. Les travailleurs d'une unité de base sont des gérants ; ils ont la charge d'exécuter un programme qui n'est qu'une subdivision d'un plan d'ensemble. Ce ne sont pas les planistes de Force Ouvrière qui me contrediront ! Leurs précurseurs reconnus et proclamés ont été les initiateurs du plan français ; les représentants de F.O. n'ont pas quitté les commissions du VII^e Plan ; des militants de F.O. occupent des postes éminents au Conseil National Economique. Laissons de côté pour le moment les orientations de ce Plan ainsi que ses formes d'élaboration. Laissons cela de côté, parce que c'est une autre question. Mais l'autogestion apparaît alors comme le mode d'exécution, à la

base, d'un plan global. Dans ce sens — et il n'y en a pas d'autre — l'autogestion, c'est l'ordre. Un autre ordre évidemment, mais si vous jugez que le système actuel, c'est l'ordre...

Et puis encore, Bergeron dit que l'autogestion est « dangereuse ». Pourquoi l'est-elle ? Sans doute y voit-il la disparition du syndicat ou, ce qui revient au même, son « intégration » dans un appareil bureaucratique où il deviendrait, lui aussi, un gérant chargé d'exécution et même de contrainte sur les travailleurs. Ce danger existe, mais il n'a rien à voir avec l'autogestion. Il existe déjà sans elle. Il s'accuserait certainement si, comme semble le prévoir la Charte d'Amiens, le syndicat devenait directement « l'organe de production et de répartition ». Il n'y aurait plus alors de contrepoids. Et les travailleurs devraient en inventer un autre.

Mais l'autogestion, c'est-à-dire la gestion par les travailleurs eux-mêmes ou par un comité représentatif, ne supprime pas le syndicat, au contraire. D'abord il paraît hors de doute que, dans ce comité

de gestion, les syndicalistes seront là (ou alors ils n'auraient pas été les meilleurs militants). Ensuite et surtout, parce que le syndicat conservera son rôle sur le plan professionnel et industriel pour unifier les conditions de travail, pour fixer des minima et des maxima, pour combattre précisément ce « corporatisme » que certains voient poindre dans une fausse application de l'autogestion. Nous pourrions ajouter encore que la confédération syndicale, ou les confédérations, verraient leur rôle accru dans l'élaboration de ce plan d'ensemble dont nous parlions tout à l'heure.

En avons-nous fini avec l'autogestion ? Certainement pas. Parce qu'on n'a jamais fini de discuter les principes mêmes du syndicalisme ouvrier, ceux qui lui donnent son sens révolutionnaire ; parce qu'on n'a jamais fini d'aller dans ce sens-là en marquant sa route des premières réalisations autogestionnaires... et aussi parce qu'on n'a jamais fini de confronter les paroles et les actes.

R. GUILLORE.

DES ALLIÉS OBJECTIFS DU PATRONAT ?

On connaît l'obstination avec laquelle l'organisation C.G.T. s'efforce de dénigrer la politique contractuelle. Quelles qu'en fussent les raisons, on pouvait supposer que cette orientation était dans l'intérêt des travailleurs, que cette Confédération, qui se veut la plus importante, déclare représenter (elle le crie d'ailleurs assez fort).

Nous savons, à la C.G.T.-Force Ouvrière, que cette orientation n'a rien à voir avec l'intérêt des travailleurs et que, dans les conditions présentes, faisant fi des résultats obtenus, la C.G.T. fait une politique de rupture qui devrait, à l'en croire, conduire aux lendemains qui chantent : les revendications — notamment de salaires — étant, par définition, satisfaites lorsque le Parti frère sera au pouvoir...

Pour la C.G.T.-Force Ouvrière — et en particulier pour notre Fédération — nous ne faisons pas de la politique conventionnelle une bible. Mais, nous n'ignorons pas que le droit de négocier les contrats collectifs a été arraché de haute lutte par la classe ouvrière en 1936, c'est-à-dire par la C.G.T. de l'époque.

Et si nous nous obstinons à exiger la conclusion de textes de compromis, c'est afin d'éviter que les employeurs — le rapport de forces s'étant modifié (parfois affaibli) — ne reviennent sur leurs concessions et remettent en cause les avantages parfois difficilement acquis.

L'expérience démontre que les travailleurs ont intérêt à ce que le champ d'application des conventions soit le plus large possible afin d'obtenir des situations identiques sur l'ensemble du territoire et de rassembler les travailleurs plutôt que de les diviser. Et, cette politique, nous l'avons conduite parfois en commun avec les autres organisations syndicales pendant des années, dans de nombreuses professions (toutes les conventions nationales professionnelles sont le produit de cette politique).

Or, nous assistons, actuellement, à une attaque en règle, sur les résultats certes, mais aussi sur les effets des contrats et des conventions collectives.

Lors de la dernière réunion de la section spécialisée de la commission supérieure des conventions collectives, l'organisation C.G.T. a utilisé son droit de veto à la demande d'extension des différentes conventions collectives et avenants dont elle n'était pas signataire, pour des raisons diverses d'ailleurs, parfois parce qu'elle considérait que ces accords étaient insuffisants, mais aussi parce que tel avenant sur les classifications

n'obéissait pas à sa conception sur la hiérarchie par exemple...

Admirons, au passage, la prétention de la C.G.T. d'être la seule organisation *détenrice* des véritables intérêts des travailleurs et de la vérité revendicative.

Mais, surtout constatons les conséquences du veto : les dispositions des accords et conventions collectives seront appliquées pour les salariés des entreprises adhérentes au syndicat patronal, *mais les entreprises non adhérentes ne sont pas tenues d'appliquer le texte*, à l'extrême elles n'ont d'autres obligations que le code du travail.

Quand on sait que l'essentiel des petites et moyennes entreprises n'est pas adhérente aux structures syndicales patronales, quand on sait par ailleurs que, faute peut-être d'implantation syndicale, c'est dans ce type d'entreprises que les employeurs se livrent le plus à la chasse aux militants et à la violation quasi permanente des dispositions légales, on mesure mieux le cadeau de la C.G.T. au patronat.

A moins qu'il ne s'agisse des remerciements de cette organisation aux employeurs pour leur participation et leur éventuel soutien aux journées nationales d'action au cours desquelles, main dans la main, du manœuvre... au commerçant jusqu'aux dirigeants des P.M.E., on veut traduire et exprimer le mécontentement du peuple de France.

Dans ce cas, nous sommes bien loin de la défense des salariés.

Notre critique sera moins vive envers la C.F.D.T. qui s'aligne sur la C.G.T. (contrat oblige) en utilisant, elle aussi, son droit de veto, bloquant ainsi l'extension des textes ; moins vive pour l'évidente raison que la C.F.D.T., fidèle à ses origines, tient à privilégier la négociation d'accords d'entreprises au détriment de la convention collective ce qui, à terme, conduit à l'intégration du syndicat et à l'ordre corporatiste ; ce n'est, pour nous, qu'une confirmation.

Dans ces conditions, les travailleurs salariés comprendront, nous en sommes certains, que l'orientation de la C.G.T.-Force Ouvrière est dans la droite ligne de la tradition syndicale, exiger les discussions, négocier, conclure dans le cadre du rapport de forces — le corollaire indispensable étant bien entendu d'établir ce rapport de forces notamment en développant l'action militante et en renforçant les adhésions.

Marc BLONDEL,
Secrétaire Général

de la Fédération des Employés et Cadres F.O.

-A-b-â-t-o-n-s-r-o-m-p-u-s-

REPONSE A DIVERSES CRITIQUES. — Des voix se sont élevées contre la tendance réformiste de certains articles de la R.P. Mais une réaction vient de se produire en sens contraire, et sans me vanter, je crois pouvoir dire que mes articles sont spécialement visés.

Cela a commencé à la fin de la réunion des abonnés du 6 mars. Un camarade s'est vivement élevé contre ce qui avait été écrit à propos du « socialisme » en Syrie et en Algérie. J'ai pris la parole pour lui répondre que je n'ai jamais prétendu que le socialisme était réalisé dans ces pays (j'ai même pas mal critiqué le régime algérien dans un récent article), mais qu'il y avait chez leurs dirigeants des velléités socialistes qu'il fallait comprendre et accueillir avec sympathie. J'ai alors été interrompu par ce camarade, et par un autre, et le premier m'a violemment reproché, comme si je poursuivais de noirs desseins, de ne pas parler de la nouvelle classe exploitrice qui, selon lui, sévirait dans ces pays. Or, ce camarade fait erreur. La théorie de Djilas, qu'il a évoquée, est soutenable lorsqu'il s'agit de l'U.R.S.S. et de ses satellites, et peut-être de la Yougoslavie, mais elle ne peut pas du tout s'appliquer à la Syrie ou à l'Algérie. Dans ces deux pays, en effet, la classe dominante, c'est la bourgeoisie. En Algérie où la bourgeoisie, autrefois, était européenne, il s'avère qu'une bourgeoisie nationale s'est rapidement constituée, et a remplacé celle de l'ancienne puissance coloniale. Mais les gouvernements de ces deux pays voudraient réaliser une société égalitaire sur laquelle ils ont des idées assez vagues. Ils n'ont pas exproprié la bourgeoisie. Leurs réformes méritent néanmoins, à mon avis, d'être suivies avec intérêt.

Mais c'est dans le dernier numéro de la R.P. que l'on tire à boulets rouges sur mes articles, que je sois nommément cité ou non.

Je pensais bien que ma boutade « Croyez-vous au diable ? » susciterait une réplique. J'ai dit, au sujet de l'attitude des communistes, ce que je crois avoir à dire. Et à ceux qui s'indignent de mes propos, je dis : « Soit, vous ne croyez pas au diable. Alors quelle explication donnez-vous de l'attitude des communistes ? Comment se fait-il que la doctrine de l'émancipation du prolétariat ait dégénéré en une sanglante tyrannie ? Soljenitsyne incrimine la doctrine elle-même. Moi qui crois encore à la révolution prolétarienne, je dis qu'il s'agit du fanatisme, c'est-à-dire d'une déformation monstrueuse de la doctrine, et je prétends qu'il faut combattre le stalinisme et ses succédanés par l'idéologie même dont ils se réclament. Connaissez-vous une meilleure solution ? Alors indiquez-la. »

Je voudrais aussi répondre, une fois pour toutes, aux arguments du genre de celui-ci : « Une telle énormité a droit de cité dans la revue de Monatte. »

Monatte est un grand révolutionnaire dont je respecte la mémoire autant que quiconque. Mais je ne me sens pas tenu de n'exprimer dans la R.P. que des idées qu'il aurait approuvées. Je l'ai à vrai dire peu connu, je crois ne l'avoir vu qu'une fois, dans un meeting contre les procès de Moscou qu'il présidait. On m'a dit qu'à la fin de sa vie, il s'était intéressé aux lettres que j'avais envoyées à la R.P., et avait exprimé le désir que l'on reste en liaison avec moi. Je n'en tire nullement vanité, car je sais que ce que j'écris maintenant est assez éloigné de ce qu'il pensait. Mais parmi les fondateurs de la R.P., à côté de Monatte, il y avait Rosmer, avec lequel je pense avoir toujours été d'accord sur les questions fondamentales, et Louzon, qui m'a bien souvent encouragé à écrire.

Un autre camarade se demande s'il n'y a pas contradiction entre l'internationalisme et le soutien des luttes nationales telles qu'elles s'expriment dans la R.P. Mais non ! Ce sont les deux aspects d'une même idéologie. Qui peut nier que de nombreux peuples sont opprimés à cause de leur race ou de leur nationalité ? Ne pas les soutenir, c'est renforcer le nationalisme qui les opprime,

c'est-à-dire le plus puissant, le plus virulent. Certes, il est parfois difficile de se reconnaître dans l'imbroglio des luttes nationales qui secouent le monde. Il faut pourtant le faire, et c'est ce que j'essaie lorsque j'expose ces luttes et que je prends parti. Ceci me paraît plus juste que de se contenter de formules toutes faites, si séduisantes soient-elles. J'aimerais que l'on discute de ces questions concrètement, que, par exemple, à propos du conflit des pêcheurs islandais et britanniques, on dise clairement quelle solution on envisage.

Enfin, il y a les réactions provoquées par mon propos « Le syndicalisme suffit-il ? ». Mon jeune camarade et ami Michel Descarsin m'oppose une citation de la charte d'Amiens. Que prouve-t-elle, sinon que les auteurs de ce vénérable texte, qui pour moi n'est ni l'Evangile ni le Coran, croyaient à la possibilité de faire la révolution au moyen des seuls syndicats. Et moi je n'y crois pas.

Sur la même question, je suis un peu étonné de la façon dont me répond Jean Duperray, car je n'ai jamais eu l'intention de régler la question « en trois coups de cuiller à pot », comme il dit, mais simplement, pour répondre à un précédent article de Descarsin, d'exprimer une opinion qui a toujours été la mienne. Ne peut-on affirmer, quand l'occasion se présente de le faire, que l'on est athée sans traiter la question du spiritualisme et du matérialisme en long et en large ? Je pense que les luttes de la classe ouvrière doivent être menées sur deux plans, l'un syndical (revendicatif), l'autre politique (contre les partis de la bourgeoisie), sans qu'il soit besoin de donner la priorité à l'une des deux sortes d'organisations (syndicat ou parti) sur l'autre. Les deux sont utiles, chacune dans son domaine.

Les partis ont fait faillite ? Oui. Aucun actuellement n'est capable de mener le prolétariat à la victoire contre la bourgeoisie. J'ai eu un moment l'espoir que le P.S.U. pourrait devenir le parti dirigeant de la révolution. Mais il n'a pu jouer longtemps un rôle positif ni devenir un pôle d'attraction pour les ouvriers révolutionnaires parce qu'il a été miné par ses luttes de tendances, et parce que la plupart de ses membres n'étaient ni assez armés idéologiquement ni assez dévoués pour être toujours sur la brèche, et il a été condamné à la désagrégation au profit du Parti Socialiste ou de groupes d'extrême-gauche. Pour l'instant, il n'y a pas de grand parti révolutionnaire. Mais ce qui reste du P.S.U., la Ligue Communiste Révolutionnaire et Lutte Ouvrière pourraient en constituer le noyau.

Et du côté syndical, la situation est-elle meilleure ? Quelle est la centrale capable de mener la lutte jusqu'à la révolution ? Force Ouvrière ? Merci bien ! J'admets que l'on puisse y faire du bon travail, tout comme à la C.F.D.T., ou à la F.E.N., ou même à la C.G.T. où c'est plus difficile, mais de là à compter sur F.O. pour faire la révolution, il y a loin. Et aujourd'hui, aucune centrale syndicale ne répond plus à la définition de la Charte d'Amiens, puisqu'aucune ne groupe « tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat ». Bien des travailleurs syndiqués ne sont pas conscients de cette lutte à mener, et ceux qui le sont se dispersent un peu partout. Certains même ne sont plus du tout syndiqués.

Certes, ces quelques nouveaux coups de cuiller à pot ne règlent pas plus la question que les précédents. Mais c'est tout ce que j'ai envie de dire aujourd'hui.

Cette prise de position me rend-elle indigne d'écrire dans la « R.P. » ? J'éprouve souvent une certaine lassitude en constatant que, visiblement, mes articles irritent certains camarades. Mais chaque fois, il en est d'autres qui se disent intéressés par ce que j'écris, et m'encouragent à continuer. Je ne crois pas devoir les décevoir.

EN SOUVENIR DE CEUX QUI NOUS ONT QUITTES. — Pour une fois, je n'éplucherai pas les journaux afin de commenter ce qui se passe à travers le monde. Les mêmes problèmes continuent de se poser, et aucun de ceux dont nous avons discuté n'a trouvé une solution

satisfaisante. Il faudrait déplorer les mêmes horreurs, affirmer les mêmes sympathies et les mêmes indignations. Je préfère, dans ce numéro, dire quelques mots des camarades que j'ai connus, parmi ceux qui viennent de disparaître.

Suzanne AUGONNET. — Ce nom est sans doute inconnu de beaucoup de nos amis, et je ne pense pas qu'elle ait été lectrice de la « R.P. », du moins de façon régulière. Mais certains d'entre nous, je le sais, ont été de ses amis. J'ai appris sa mort, avec peine, par le Carnet du « Monde ». Venue des Jeunesses Socialistes, elle avait adhéré au mouvement trotskyste avant la guerre, dans les années 30. Elle fut militante du Parti Ouvrier Internationaliste (P.O.I.), et appartint à la même cellule que moi. Et si je cite son nom ici, c'est pour le donner en exemple aux camarades qui s'imaginent que les militants politiques poursuivent des buts personnels intéressés. Suzanne accomplissait les besoins quotidiennes des militants du rang, vendant les journaux, collant les affiches, assistant à de multiples réunions, prenant une part active aux discussions. Elle était de toutes les manifestations, sans s'inquiéter des coups que l'on pouvait recevoir. Tout esprit d'arrivisme lui était absolument étranger. Ses connaissances politiques auraient pu la pousser vers les postes dirigeants : elle ne l'a jamais cherché. Convaincue, mais sans aucun fanatisme, elle savait redonner du courage à ceux qui défailaient, avec une sorte de camaraderie un peu rude, d'amitié légèrement railleuse mais dépourvue de toute méchanceté.

Puis, après la guerre, elle cessa de militer. Cette vie d'activité continuelle, fébrile, on la mène pendant plus ou moins d'années, selon les tempéraments, et arrive un moment où l'on ne peut plus continuer. Dès lors, je ne la revis plus guère. Des amis me donnèrent de temps en temps de ses nouvelles. Elle était plus jeune que moi de quelques années, aussi sa disparition était-elle tout à fait inattendue.

Raymond BARANTON. — Il était pour moi une vieille connaissance. Et l'un des premiers révolutionnaires que j'ai rencontrés dans ma vie.

En 1923 — je n'avais pas encore quinze ans — mon père, qui se trouvait sans situation, fut obligé de me retirer du lycée (les études secondaires n'étaient pas gratuites à cette époque) et de me faire entrer comme petit employé de bureau à la Compagnie Nationale des Matières Colorantes et Produits Chimiques, où travaillait aussi Baranton. Nous n'étions pas dans le même service, aussi ne me remarqua-t-il pas. Moi, je connaissais sa silhouette, sa chevelure blonde bouclée (dont Jacques Duclos s'est moquée dans ses mémoires), son large chapeau noir. En 1924, il se présente aux élections législatives sur la liste du Parti Communiste, dans le premier secteur de Paris, ce qui lui valut d'être renvoyé de l'entreprise. Et il fut élu, avec Marcel Cachin et Charles Auffray, le maire de Clichy. Cela provoqua une certaine sensation dans la maison.

Mon travail de scribouillard ne m'intéressait pas du tout, et je repris mes études dès que ce fut possible, c'est-à-dire en octobre 1924. C'est à cette époque que je commençais à m'intéresser aux idées révolutionnaires. Lorsque Baranton fut exclu du P.C., je lui écrivis, et il m'envoya sa feuille « La Discussion ». Je pensais alors qu'il fallait soutenir le P.C., mais je n'étais pas un inconditionnel, et je ne considérais pas un exclu du Parti comme un pestiféré. J'aurais souhaité cependant que Baranton renonce à son mandat de député comme le P.C. lui ordonnait de le faire, sans rien renier de ce qu'il pensait. Il ne le fit pas et, en 1928, il se présenta de nouveau aux élections (on avait adopté le scrutin uninominal) comme « Républicain d'Extrême-Gauche ».

Bien des années plus tard, je retrouvai le nom de Baranton dans la « R.P. », et j'eus l'occasion de polémiquer un peu avec lui. Au repas du Cinquantenaire, ce fut lui qui vint me parler, très amicalement. Il m'envoya ensuite son petite livre « Le Complexe du Néant »,

où il développe une curieuse idée sur l'homme primitif dans la société moderne. Nous échangeâmes quelques lettres sur la question palestinienne, et nous n'avions pas du tout la même position. Ce fut lui qui mit fin à cette correspondance, qui demeura cordiale jusqu'au bout.

Maurice DOMMANGET. — Dès mon entrée dans l'éducation nationale comme instituteur suppléant éventuel, j'adhérai au Syndicat Unitaire de l'Enseignement de la Seine, dirigé par de purs Staliniens, alors que la Fédération Unitaire dont il faisait partie était déjà oppositionnelle. Au cours d'une réunion, le Secrétaire du Syndicat de la Seine, Barne, Stalilien bon teint et futur fasciste, jeta au bas de la tribune, brutalement, un camarade de la tendance Ecole Emancipée. Je soutenais alors la ligne du P.C., mais je désapprouvai Barne, et le lui écrivis.

Au cours de la réunion suivante, Dommanget vint, au nom de la Fédération dont il était un des dirigeants, flétrir l'attitude de Barne. Il me fit une grande impression. Plus tard, je revis Dommanget dans des réunions de l'E.E., lorsque j'eus rejoint l'opposition révolutionnaire, et je lus ses principaux ouvrages. C'est lui, en particulier, qui me fit connaître la curieuse et attachante figure du curé Meslier, prêtre malgré lui, athée et révolutionnaire à l'époque de Louis XIV. Dommanget était attiré par le mouvement anarchiste, mais les camarades de tous les courants révolutionnaires étaient ses amis, et je l'ai entendu prendre la défense de Trotsky contre ses calomnieux. Sa probité d'historien était exemplaire. Il a su, dans un article paru dans « L'Ecole Libératrice », mettre une sourdine à l'enthousiasme de certains camarades de l'Ecole Emancipée qui adoptaient sans réserve la thèse prétendant que la Baronne des Armoises était réellement Jeanne d'Arc, qui avait échappé au bûcher. Par contre, il adoptait la première partie de la thèse, pensant que Jeanne d'Arc avait été la fille de la reine Isabeau de Bavière et de son beau-frère le duc d'Orléans. Mais il examinait les faits avec prudence et mesure, toujours prêt à corriger la moindre inexactitude. Jusqu'à sa mort, il n'a cessé d'écrire, mettant en lumière bien des points mal connus de l'histoire révolutionnaire. Ses ouvrages devraient se trouver dans toutes les bibliothèques. C'est une belle figure qui s'en va.

Jacques GALLIENNE.

P.S. - Dans mon article sur le Liban paru dans le n° d'avril, il faut lire (3^e colonne, 34^e ligne) : les **paysans** (et non les pays) du Sud Liban. D'autre part les noms du Président Riad Solh et de la ville de Jounich ont été déformés.

40^e anniversaire de la révolution libertaire de Catalogne

Un appel est lancé pour la commémoration de la révolution libertaire de Catalogne. Parmi les signataires de cet appel, nous retrouvons plusieurs de nos amis de « la R.P. ».

En juillet 76, quarante ans après, plusieurs manifestations doivent être organisées : expositions, meetings, etc. Il s'agit de regrouper des témoignages, des documents, des affiches... Il faut ajouter sa signature à la liste déjà établie. **Il faut aussi verser sa participation financière.**

L'exemple de la Commune de Catalogne de 1936-1937 éclaire les luttes actuelles pour le socialisme dans la liberté.

Nous joignons notre voix à celle des signataires de cet appel par solidarité avec les militants survivants des batailles de 1936-1937, par solidarité aussi avec les luttes actuelles pour la liberté en Espagne.

Les informations, les signatures, les documents, les suggestions et les fonds doivent être adressés à :

Maurice JAQUIER, Les Oustalets 36, 13330 Pélissanne C.C.P. Marseille 594-90.

LETTRE D'AMÉRIQUE

Il y a bientôt un quart de siècle que je travaille et que je passe l'essentiel de ma vie en Amérique. Pourtant je me sens beaucoup plus hésitant, beaucoup moins assuré que bien des camarades qui n'ont jamais ou guère connu le pays pour en parler. D'ailleurs ce n'est pas un pays mais plutôt un continent étonnamment divers que j'ai pourtant parcouru, vu de mes yeux vu, des glaces de l'Arctique aux touffeurs tropicales de l'isthme de Tehuantepec. Mais qu'en dire ? Comment aborder un aussi vaste sujet sans tomber dans les clichés ou les généralités de peu d'intérêt ? Faudrait-il traiter du syndicalisme américain ? Apparemment proche de nos préoccupations et pourtant si différent, si lointain et bien souvent si désolant par ses mœurs et ses prises de position politiques.

L'excellent article d'Alexandre Croix paru dans le numéro de février 1976 de la R.P. m'a incité à relire quelques pages d'Emile Pouget. Monatte m'avait donné son livre sur le sabotage, Chambelland m'en avait parlé et la bibliothèque de l'Université — voilà un beau sujet : qui dira les ressources et les commodités sans nombre pour le chercheur qu'offrent les bibliothèques américaines — possédait le livre de Christian de Goustyne, *Pouget et les Matins noirs du syndicalisme*, qui donne quelques extraits très courts du Père Peinard. Parmi ceux-ci un texte, à l'intention des militants qui collaborent à la presse ouvrière, répondait très bien à mes préoccupations et m'indiquait la voie à suivre. « Ce ne sont pas des articles plus ou moins théoriques qui donnent de la vie à un journal, mais bien l'exposé des faits, la peinture des milieux, la documentation exacte. Faire un article théorique... est une besogne à la portée de presque tous. Ce qui est plus rare, c'est la faculté de vision qui permet, en style concis, de dévoiler les monstruosité sociales qu'on a sous les yeux. » Le conseil reste bon et Monatte ne manquait jamais de le donner aux nouveaux collaborateurs de la R.P. souvent trop enclins à se laisser griser par les rythmes de la prose spéculative. Le conseil est bon, certes, mais plus facile à formuler qu'à suivre. Oserai-je m'y essayer ? Après tout qu'est-ce que je risque et toi camarade qui me lis si je ne réussis pas à retenir ton attention nul ne saurait t'empêcher de me fausser compagnie et de tourner la page. L'Amérique où je vis et que je connais quelque peu de l'intérieur ce n'est pas, tant s'en faut, toute l'Amérique. Ni même sans doute le secteur le plus dynamique, le plus décisif de la société, c'est l'Amérique suburbaine, l'Amérique des collèges et des universités. Ce qui caractérise de la façon la plus frappante et la plus essentielle ces milieux c'est la manière dont ils sont situés dans l'espace et l'espace qu'ils occupent.

La mode des quartiers résidentiels commence à se répandre en Europe et en France. Mais pourtant si vastes soient-ils les espaces habités et occupés que je connais en France m'ont toujours donné une sensation profondément différente de celle que j'éprouve en des lieux analogues aux Etats-Unis. C'est qu'en France j'ai pu toujours faire l'expérience des lieux où je vivais, je travaillais, que je visitais en piéton, mesurant, appréciant les distances et la texture même de l'espace de l'œil, de la main et du nez au rythme de la marche. Piéton de Paris j'en ai exploré à peu près tous les quartiers et je me souviens d'avoir découvert avec étonnement les jours de grève du métro et des autobus que même l'habitant de Belleville que j'étais alors pouvait fort bien se passer de transports en commun pour rendre visite aux amis dispersés un peu partout dans le vaste périmètre parisien.

Les distances sont bien plus considérables entre le quartier où j'habite et mon lieu de travail ici à Buffalo, agglomération urbaine d'environ un million d'habitants, qu'elles ne l'ont jamais été en France, même à Paris.

Parler de distances, d'ailleurs, ne rend pas vraiment compte de ce qui fait la difficulté des déplacements à pied dans ce pays. C'est le climat qu'il faut aussi faire entrer en ligne de compte. Climat continental excessif, froid en hiver avec des températures autour du zéro centigrade de novembre à avril, des averses torrentielles au printemps et en été des orages terribles, des vagues de chaleur qui rendent fort pénible tout effort physique prolongé au grand soleil. Le climat lui non plus n'explique pas tout. On s'en défend et les pionniers avec des moyens matériels très modestes ont su le braver. Ce qui rend la marche, le contact direct avec le milieu ambiant si peu praticable, bien plus que l'espace, les distances et le climat, c'est l'automobile, son vacarme et sa puanteur. Dès la deuxième guerre mondiale le développement de l'automobile aux Etats-Unis avait rendu la vie urbaine, telle qu'on l'entendait en Europe, à peu près impraticable. Rues trop étroites pour la circulation, absence d'aires de stationnement, bruit, pollution atmosphérique intense entraînent bientôt l'exode massif de la population active vers des faubourgs résidentiels de plus en plus éloignés du « centre » et les uns des autres. J'habite à plusieurs kilomètres de mon lieu de travail et pourtant en me déplaçant d'un endroit à l'autre je ne quitte jamais l'espace urbanisé qui occupe un vaste quadrilatère d'environ 12 km de long sur 10 de large. Silloné de boulevards et d'autoroutes à grand débit cet espace est pourtant vide ou presque d'êtres humains visibles. On ne s'y déplace qu'en automobile et on ne croise et ne double que d'autres automobiles aux conducteurs invisibles et pressés dans le flot desquelles il faut savoir s'insérer sans distractions ni ralentissement au-dessous de 80 kilomètres à l'heure. Etrange ballet que celui de ces millions d'automobiles qui jour et nuit se poursuivent dans une ronde sans fin sur les artères de cet immense pays. Je connais la marque et le type de voiture que conduisent mes voisins mais je connais à peine leur silhouette, je ne reconnaitrais plus leur visage dans une foule, et j'ignore le son de leur voix et plus encore leur personnalité, leurs occupations. La dispersion dans un vaste espace urbanisé et l'automobile créent les conditions idéales pour la solitude en commun, de ces molécules que nous sommes tous qui gravitent avec une apparente incohérence autour d'indiscernables centres d'intérêts.

Incorrigible Européen je m'obstine pourtant à marcher, cherchant dans le dédale des rues identiques et rectilignes de mon quartier à découvrir un itinéraire peu fréquenté par les voitures pour me rendre au supermarché voisin (moins de 2 km) ou, les jours de grande énergie, à mon travail. Sur les étroites pistes de ciment qui, parfois, bordent les routes et méritent à peine le nom de trottoirs, je ne rencontre guère que des chiens errants et quelques enfants qui s'amuse avec leurs jouets mécaniques sur la pelouse entourant la maison familiale. A mon passage les chiens aboient, les enfants s'exclament et parfois même rentrent précipitamment chez eux surpris et un peu inquiets de voir un adulte qui marche au lieu de conduire comme leurs papas et mamans quelque vaste véhicule étincelant de tous ses chromes.

Les pelouses sont en général bien tenues et les maisons toutes neuves dans ce faubourg qui, il y a moins de cinq ans, n'était qu'un vaste marécage embroussaillé. A chaque maison son garage conçu pour abriter au moins deux voitures et précédé d'une vaste aire cimentée où il n'est pas rare de voir stationner, en plus de deux ou trois voitures, une caravane et un canot à moteur. Sur la pelouse souvent s'érige une piscine démontable que l'on recouvre d'une bâche à la mauvaise saison. Parfois entre ces maisons un terrain vague couvert de végétations brunâtres et de débris divers que nul cantonnier, nul éboueur ne vient jamais ramasser. Chacun pour soi, chacun chez soi, dans le confortable cocon climatisé, aseptisé, électrifé, sonorisé du *home*. Souvent d'ailleurs l'anxiété

voire l'angoisse habitent ces lieux où semble s'écouler en apparence une vie si confortable et si détendue. La plupart de ces maisons, de ces véhicules, de ces piscines, de ces meubles et même de ces innombrables ustensiles ménagers qu'on devine ont été acquis à crédit et lourdes sont les traites, comportant jusqu'à 18 % d'intérêt qu'il faut acquitter chaque mois.

Pour ne rien cacher en dehors des conditions de travail exceptionnellement bonnes dont jouissent dans les grandes universités les enseignants et les chercheurs, l'une des raisons décisives qui m'ont fait décider de rester en Amérique dans les années 1950 c'est la facilité avec laquelle on y trouvait un logement convenable à un prix raisonnable, alors qu'en France, à l'époque, je me sentais condamné à perpétuité aux meublés miteux et inconfortables, peu propices à la vie de famille.

J'ai toujours été déceimment logé aux Etats-Unis mais le logement semble représenter un pourcentage croissant de mon budget. Voici d'ailleurs, en gros, ce qu'est aujourd'hui mon budget d'enseignant en fin de carrière. 25 % de mon salaire brut sont retenus à la source pour impôts et contributions diverses. 30 % de ce qui reste sont attribués au logement, à l'éclairage, au chauffage et à l'entretien de l'appartement. Les frais de transport, c'est-à-dire pour l'essentiel, l'amortisse-

ment, l'entretien et l'usage d'une voiture de petite cylindrée, absorbent au moins 10 % du salaire net.

Les frais d'étude et d'entretien des enfants fréquentant le collège prennent un gros 25 % du salaire net. Il reste donc 35 % pour la nourriture, l'habillement, les loisirs et les dépenses diverses de fonctionnement. C'est dire que, si je ne m'endette pas, je n'accumule pas non plus d'économies et que mon niveau de vie est à la merci de la stabilité d'un emploi nullement garanti dans une société compétitive et concurrentielle comme celle des Etats-Unis où la loi de l'offre et de la demande règne brutalement, même dans l'enseignement.

En d'autres termes, si l'étude des langues vivantes, et en particulier du français, continue à voir son prestige baisser, si les autorités politiques et universitaires jugent que l'étude des littératures et des humanités en général serait avantageusement remplacée par celle de la sociologie, de la psychologie ou autres sciences humaines, nombre d'entre nous pourraient fort bien se retrouver d'ici peu au nombre des chômeurs non secourus parce qu'ayant exercé une profession dite libérale.

Et pourtant vivre en Amérique garde quelque chose de puissamment excitant et stimulant. On peut encore y vivre intensément, plus intensément qu'ailleurs...

Si cela t'intéresse je pourrai essayer de t'en dire un mot une autre fois.

Pierre AUBERY.

LA RÉVOLTE DES VITICULTEURS DE NARBONNE

Déjà, à l'époque gallo-romaine, il y eut des troubles quand le Sénat voulut interdire la culture des vignes et des olives, par crainte pour l'Italie, de la concurrence...

En 1775, le Languedoc connaissait aussi une vie agitée avec la fameuse histoire des grains. Les plaines de Narbonne et de Béziers étaient des plus fertiles — et selon Mistral « Arles, en un été, moissonne assez de blé pour se nourrir, si elle veut, sept ans de suite ».

On ne cultivait alors la vigne que sur les collines, encore que l'olivier lui fasse concurrence.

Au XIX^e siècle tout change, avec les chemins de fer qui répandent les vins languedociens sur toute la France, ceux-ci changent de caractère... et de la bonne qualité... le viticulteur se dirige vers la quantité...

Passons sur le phylloxéra en 1863 et le greffage des cépages français, sur les plants américains, réfractaires à cet insecte, afin d'arriver en 1901 où déjà, à cette époque, la surproduction est sensible, et c'est là d'où le mal provient.

La cause : le rendement moyen décimal en hectolitres par hectare augmente de 18 en 1865 à 23 en 1900, à 30 en 1925, à 38 en 1937... L'emploi massif des hybrides, des engrais, les arrosages tardifs permettent, dans certains cas, le rendement monstrueux de 200 et même 300 hectolitres à l'hectare... Les petits propriétaires viticulteurs attribuent la surproduction « au sucrage des vins » (chaptalisation), que de grandes exploitations sont accusées de pratiquer méthodiquement... depuis que le gouvernement a baissé le prix du sucre ! Et c'est en 1907, qu'avec une mévente prolongée, des troubles sociaux graves éclatent. Le prix du vin est tombé si bas (10 F l'hectolitre) qu'il ne couvre plus les frais de production. Une Confédération générale des vigneron s'organise, elle multiplie les défilés, les meetings, des bagarres éclatent... Clemenceau, président du Conseil, engage des poursuites, fait arrêter le maire de Narbonne. La population de Narbonne construit des barricades... met le feu à la sous-préfecture... Un régiment, « le 17^e de ligne », en garnison à Agde, se mutine, pille une poudrière... marche sur Béziers...

Le gouvernement obtient des mutins leur reddition

en promettant de ne pas prendre d'autres sanctions qu'un transfert collectif du régiment à Gafsa... A la suite de ces événements, Montéhus, un chansonnier, compose un hymne, « Gloire au 17^e ! » chanté bientôt dans toutes les manifestations populaires et dont le refrain fait partie du folklore révolutionnaire :

Peu à peu, l'agitation s'apaise, grâce au vote d'une loi qui oblige tout propriétaire de vigne à déclarer chaque année à la mairie le montant de la récolte, et dont on attend qu'elle rende la fraude plus difficile... (loi qui n'a jamais été appliquée... d'où provient, en grande partie, le mal actuel).

« De naguère à aujourd'hui la cause et les effets sont identiques... » — dans *le Monde* du 8 mars 1976. « De bas en haut, on trouve d'abord les vigneron qui font flèche de tout sarment, plants maigrichons, vignobles trop étendus, récoltes précipitées et remontées au sucre par un abus de la chaptalisation qui multiplie cent fois le débit de cette denrée au moment des vendanges. La quantité prime la qualité, selon les marchés. Mais les Pouvoirs publics ferment les yeux car l'intérêt du viticulteur favorise en l'occurrence celui du betteravier... et autres sucriers ! Ensuite viennent les négociants. Or, de l'aveu même des courtiers, intermédiaires entre le producteur et le marchand, la moitié des vins français d'appellation contrôlée ne méritent pas leur titre. Ils sont cuisinés, remorqués, comme on dit dans le milieu ! C'est la principale fraude à laquelle 95 % des négociants se sont livrés. Ils ont acheté l'étiquette d'une récolte sur papier, plus que le vin lui-même qui peut être médiocre, pavillon prestigieux, dont les vins viennent de partout ! mais dont l'étiquette couvre une marchandise hybride ! Au sommet de la démission s'épanouit le laxisme de l'I.N.A.C. (Institut National des Appellations Contrôlées) fortement orienté par un Etat soucieux d'exporter davantage... pour faire venir l'argent de l'étranger. »

A ce sujet lire un livre de Pierre-Marie Doutrelant : « Les bons vins et les autres », Ed. du Seuil, 256 p., 35 F.

M. DUVAL.

P.S. - Il est bon de savoir que le vin payé au viticulteur, à 0,90 le degré hecto, ce qui met le litre de 11° à 1,00 F, est vendu en magasin 2,50 F. Où va la différence ?

LE MÉPRIS DE LA CHARTE D'AMIENS

J'écris ceci le matin du Premier Mai 1976, soit soixante-dix ans après la légendaire journée où s'affirma la volonté de la C.G.T. — reprenant la tradition fondée vingt ans plus tôt par le congrès de Chicago de la Fédération of Organized Trades — de conquérir les huit heures par la seule action directe ouvrière.

La Charte d'Amiens fut votée la même année... et pas par simple succession chronologique. Certes le syndicalisme révolutionnaire — tel que Fernand Pelloutier (que la maladie avait abattu cinq ans auparavant) l'avait élaboré — s'explique par le bilan négatif des idéologies et des actions conçues hors de la classe ouvrière. Mais l'extraordinaire résonance de la démonstration de 1906 décidée par le Congrès de 1904 tenu à Bourges prouvait la nécessité de définir les fins et les moyens de l'action purement ouvrière.

La Charte d'Amiens qu'aucune centrale ouvrière n'a osé répudier formellement (des chrétiens bafouant le Christ par leurs pratiques proclament bien leur respect des Evangiles) ne fut pas une simple motion de Congrès. Elle définit le syndicalisme par la double mission « d'accroître le mieux-être des travailleurs par l'action quotidienne » et de préparer « l'émancipation intégrale par l'expropriation capitaliste ». Mais elle implique un véritable contrat entre l'organisation et le syndiqué. Celui-ci jouissant « d'une entière liberté quant à sa participation à telle forme de lutte correspondant à sa conception philosophique et politique... mais s'engageant à ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors » (1).

Il convient de rappeler qu'à la différence d'autres résolutions du Congrès d'Amiens qui opposèrent une majorité révolutionnaire et une importante minorité réformiste... la Charte fut votée à la quasi unanimité des représentants des syndicats (2).

Lors de la reconstitution de l'unité syndicale, au congrès de Toulouse en 1936, non seulement la Charte d'Amiens fut confirmée, mais encore la majorité (issue de la vieille C.G.T.) imposa-t-elle l'interdiction du cumul de mandats politiques et syndicaux.

Ce préambule s'impose pour expliquer l'émotion que doivent éprouver des syndicalistes devant des initiatives méprisantes formellement la lettre et l'esprit de cette Charte d'unité.

La presse a publié le compte rendu d'une assemblée des délégués des sections d'entreprises du Parti Socialiste. Jusque-là celui-ci condamnait officiellement la « colonisation » des syndicats par le Parti Communiste. Il ne faut pas oublier qu'un mois après le congrès d'Amiens, la majorité jaurésiste du Parti Socialiste au Congrès de Limoges repoussa la thèse guesdiste — de stricte obédience marxiste — hostile à l'indépendance du syndicalisme. Vote confirmé par le congrès de Nancy en 1907. Si éloigné qu'il soit des syndicalistes révolutionnaires, Jaurès avait compris la volonté d'indépendance de la C.G.T. que Guesde ne pouvait tolérer.

On reprend l'héritage de celui-ci, en proposant l'exclusion du parti, d'André Bergeron, secrétaire général de la C.G.T.-F.O. Il est possible que l'habileté des dirigeants socialistes écarte, par opportunisme, une mesure singulièrement grave. D'autre part, sur le plan syndical, on peut fort bien s'opposer aux idées et aux pratiques de la direction de F.O. Si j'étais encore

en activité, si je participais encore aux congrès de la C.G.T.F.O., je porterais sans doute la contradiction à mon ami Bergeron, sans que fût altérée la confiance réciproque qui nous unit. Mais ici l'essentiel c'est le mépris de l'indépendance du syndicalisme affirmé par des militants socialistes chargés en fait d'un nouveau « noyautage » des sections syndicales dans les entreprises. On a même voulu justifier cette proposition par l'abstention d'un syndicat F.O. dans une grève localisée. On oublie tout simplement qu'à F.O. — à la différence de ce qui se passe à la C.G.T. et peut-être à la C.F.D.T. — le bureau confédéral peut et doit soutenir une grève menée par un syndicat F.O... mais qu'il n'a aucun moyen de peser sur la décision syndicale à la base. (Avant la guerre, lors d'une grève générale arrêtée par la C.G.T., chaque syndicat local ou national gardait toute sa liberté quant à l'application du mot d'ordre).

Que signifie aujourd'hui la condamnation de Bergeron? Que nous fait-elle prévoir et craindre dans l'éventualité d'un gouvernement à direction socialiste? Que membre du Parti Socialiste, Bergeron doit aujourd'hui appliquer les ordres du Parti... qu'il devra demain obéir aux ordres du gouvernement... C'est sans nul doute la position de Séguy, placé par le Parti ex-stalinien à la direction de la C.G.T. et l'appareil du Parti est capable d'organiser la... soumission... spontanée des masses syndiquées à la C.G.T... exactement comme dans la patrie de l'Archipel du Goulag... la « démocratie »... accorde à Staline hier, à Brejnev aujourd'hui de 99 à 101 % des suffrages.

On attendait autre chose de militants socialistes... qui trouvent sans doute normal que Bergeron obéisse au Parti... contre les décisions des organismes responsables de la C.G.T.F.O. Ce qui revient à dire — et nous cela ne nous gêne pas — qu'il y a incompatibilité entre des responsabilités syndicales et l'adhésion à un parti politique.

Dans le même temps, un autre phénomène nous permet d'apprécier le respect de l'indépendance syndicale par des directions confédérales de plus en plus politisées. La C.G.T. mène une campagne virulente contre la direction de la Fédération de l'Education Nationale. Le prétexte : la signature par la F.E.N. (par F.O. aussi) de conclusions de négociations avec le gouvernement sur les traitements dans la fonction publique. On peut fort bien critiquer les clauses de cet accord évidemment provisoire. On peut affirmer que les syndicats auraient pu obtenir des avantages plus importants, par une pression accentuée sur les Pouvoirs publics. Nul ne peut nier cependant que les résultats obtenus soient supérieurs à ceux de l'accord de 1975. Ce qui importe ici, ce sont les motifs du refus de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

La C.G.T. et la C.F.D.T. motivent leur refus par la référence aux indices de l'I.N.S.E.E., contestés par toutes les organisations syndicales. Et nous avons lu dans des textes officiels que signer ces accords « c'était cautionner la politique d'austérité du gouvernement ». Ce qui, par analogie, devrait interdire aux syndicats des industries privées de négocier avec le patronat qui n'accepterait pas toutes les bases revendicatives, toutes les thèses politiques des congrès syndicaux... et du programme commun de la Gauche. Notons en passant que la Confédération générale des Cadres s'oppose également à des conclusions qui « portent une atteinte inadmissible à la hiérarchie »... en accordant des augmentations uniformes aux bénéficiaires de l'opération.

Mais la conséquence de cette contradiction — qui n'est ni anormale, ni insolite — pose également tout le problème de l'indépendance du syndicalisme.

La C.G.T. refuse désormais tout contact avec la F.E.N., qu'elle exclut « du front syndical commun » et

(1) Nous ne dissimulons pas la vanité d'une telle prescription. Comment pourrait-on contrôler cet engagement? Lorsqu'un syndiqué parle dans une assemblée syndicale, il ne peut laisser au vestiaire les idées qui dominent son esprit... surtout si elles sont personnelles. Ce que visaient les rédacteurs de la Charte d'Amiens, c'étaient les opinions éblies par conformisme, élaborées dans les officines politiques.

(2) Cf. notre brochure sur « l'Actualité de la Charte d'Amiens », avec une préface de Pierre Monatte.

même de la participation au défilé du Premier Mai. Et si la C.F.D.T. ne s'aligne pas sur cette position extrême, elle s'est soumise au diktat de la C.G.T., quant à l'exclusion de la F.E.N. de la manifestation du Premier Mai.

Une exception qui aggrave l'affaire. Des syndicats locaux et nationaux de la F.E.N. à direction communiste sont appelés à participer à ces manifestations dont leur Fédération est exclue. *La F.E.N. est en fait condamnée, quels que soient les motifs invoqués, parce que sa majorité n'est pas soumise au Parti.* Ceux qui connaissent l'histoire du mouvement syndical ne s'en étonneront pas. Mais ils seront sans doute édifés par la docilité de la C.F.D.T. — au moins de sa direction — à l'égard du Parti de MM. Marchais et Séguy, dans une affaire aussi grave.

Que l'on nous épargne les diatribes inspirées par la logomachie dite révolutionnaire. Déjà, chez les étudiants, le verbalisme abstrait de prophètes plus ou moins inspirés se traduit par la ruée de jeunes gens sincères et désintéressés vers le « dos au mur » d'un cul-de-sac. Si la Révolution n'est pas imminente (ce que

l'on peut croire... sans trahir la Cause), sur les ruines des Universités campera une jeunesse désœuvrée, désespérée, presque désempée, facilement séduite par des aventuriers de toutes couleurs. Et si nous étions au matin du grand soir, les lendemains en seraient d'autant plus catastrophiques que l'on aurait saboté la formation de techniciens et d'enseignants... tandis que le Parti victorieux organiserait librement le recrutement des policiers et des bureaucrates.

L'indépendance du syndicalisme ce n'est pas la résistance aux aspirations révolutionnaires, c'est pour nous, la condition essentielle de la seule Révolution que nous voulons, réalisée *par et pour* la classe ouvrière. La politisation des syndicats, telle qu'elle est officiellement et délibérément pratiquée, s'oppose à une véritable politique ouvrière, librement élaborée au sein des syndicats ouvriers et... universitaires. Elle aboutit déjà au retour à un neutralisme corporatif... qui, si archaïque qu'il soit en ses principes, paraîtra beaucoup plus efficace — au moins dans l'immédiat — qu'une vaine agitation motivée surtout par l'urgence de rassemblements électoraux.

Roger HAGNAUER.

DE LA GREVE DE L'IMPRIMERIE A L'EXPOSITION DES LIVRES MARXISTES

On connaît assez le long combat que mène la Fédération du Livre C.G.T. contre le patronat et le gouvernement à propos des travaux qui se font hors de nos frontières et dont la conséquence est l'aggravation du chômage en France. Sans chercher à s'expliquer les motifs de cet exode des travaux d'imprimerie vers l'étranger, la Fédération du Livre C.G.T. exige du gouvernement l'interdiction de cet exode.

Or, ne voilà-t-il pas que le parti communiste « français », tout autant que des entreprises capitalistes, fait faire pas mal de ses travaux dans les pays de l'Est, sans s'inquiéter du chômage qu'il contribue à aggraver en France.

Et les visiteurs de la récente exposition des livres marxistes, organisée par le P.C.F., auraient pu découvrir que maints ouvrages de doctrine marxiste, édités par les « Editions Sociales », ont été imprimés à l'étranger. En voici une liste incomplète :

Karl Marx : *La guerre civile en France*, imprimé le 25-4-1968 en Pologne.

Marx-Engels : *L'idéologie allemande* (632 pages), imprimé à Leipzig le 30-4-1971.

Marx-Engels : *Lettre sur les sciences de la nature*, imprimé en R.D.A. le 15-1-1971.

Marx-Engels : *Textes sur la méthode de la science économique*, imprimé en R.D.A. le 20-1-1974.

Marx-Engels : *Correspondance* (3 volumes) : Vol. 1 (591 p.), Köthen (R.D.A.), 28-4-1971 ; Vol. 2 (418 p.), Leipzig (R.D.A.) le 15-11-1971 ; Vol. 3 (474 p.), Leipzig (R.D.A.) en 1971.

Marx : *Théories sur la plus-value* (510 j.), Leipzig le 20-8-1974.

Cette liste, répétons-le, est incomplète. Mais nous ne résistons pas au désir de citer un autre ouvrage, celui-là contenant l'ensemble des écrits et des discours de Benoît Frachon, secrétaire général, puis président d'honneur de la C.G.T., à partir de 1944, édité en 2 gros volumes, dont le premier a été imprimé en Allemagne de l'Est et le second, présenté exactement comme le premier : mêmes caractères et mêmes dispositions typographiques, et portant un nom d'imprimeur à... Saint-Amand-Montrond, dans le Cher !

Alors pourquoi crier contre le gouvernement de ce pays et les puissances capitalistes ? Ne serait-ce pas plus utile de rechercher pourquoi des travaux de langue française fuient à l'étranger malgré le handicap de la langue étrangère ?

F. Ch.

Le logement des immigrés et des autres

La grève du loyer, que des travailleurs immigrés ont faite et continuent de faire, au moment où j'écris ces lignes, a soulevé beaucoup de discussions dans la presse et à la radio-télévision. Mais je n'ai pas lu, ni vu, ni entendu une réponse valable à ce problème social.

Les travailleurs immigrés disent : le loyer est trop cher, les dirigeants de la SONACOTRA, qui les loge, répondent qu'elle est en déficit car elle ne loue pas au coût de la valeur locative. Les deux ont raison.

En effet, 250 francs par mois pour une chambre avec eau courante chaude et froide, avec le chauffage, ce n'est pas cher, compte tenu des loyers aujourd'hui. Mais pour un travailleur qui gagne moins de 2.000 francs par mois, qui, en outre, doit nourrir sa famille restée au pays, c'est cher.

Là est le problème. Le prix d'une chose n'a de sens que par rapport à un revenu. Pour celui qui gagne 5.000 F par mois, un loyer de 1.000 francs n'est pas cher. Il est exorbitant pour celui qui n'en gagne que 2.000.

Cela signifie que si l'on s'obstine à fixer le montant du loyer en fonction de la valeur locative du logement, on aura inévitablement une ségrégation sociale. Ceux qui ont de hauts revenus habiteront dans les beaux quartiers dans des immeubles de luxe et ceux qui ont de bas revenus seront tassés dans des casernes, baptisées logements sociaux, dans des quartiers plus ou moins misérables. C'est ainsi qu'on a d'un côté les H.L.M. et de l'autre des logements de luxe à grand standing. On ne mélange pas les travailleurs et les P.D.G.

Ce qui arrive aux travailleurs immigrés arrive aussi à tous ceux dont les revenus ne permettent pas de payer un loyer élevé, même s'il est justifié.

Combien de travailleurs, non immigrés, n'arrivent pas à payer leur loyer, combien ne peuvent même pas accéder aux H.L.M. bien qu'ils y aient droit, en raison d'un loyer trop élevé par rapport à leur revenu ?

Au lieu de se battre pour la construction de logements dits sociaux ou H.L.M. pour y parquer les travailleurs à bas revenu, il faudrait se battre pour que le montant du loyer soit fixé en fonction du revenu. Cela permettrait que le travailleur à bas salaire et le P.D.G. habitent le même immeuble, seulement le premier paiera un faible loyer en fonction de son faible revenu, tandis que le second paiera un fort loyer en fonction de son fort revenu.

Fixer le montant du loyer en fonction du revenu au lieu de le fixer en fonction de la valeur locative, c'est le seul moyen de supprimer la discrimination sociale.

Pierre RIMBERT.

A TRAVERS LES LIVRES

A propos de « **LENINE A ZURICH** »
de SOLJENITSYNE

R.G. a rendu compte ici de l'ouvrage « *Lénine à Zurich* » détaché d'une œuvre plus vaste. Ce compte rendu était très favorable. R.G. ne croit pas devoir modifier son impression en ce qui concerne la valeur littéraire et poétique de l'ouvrage; il continue de penser que Lénine n'y est pas systématiquement dénigré. Cependant, R.G. a reçu depuis et lu attentivement une étude très fouillée de *Boris Souvarine* (Bulletin *Est et Ouest* n° 570, 86 boulevard Haussmann, 75008 Paris, prix : 6 F) à propos de la partie « historique » du livre de Soljénitsyne. Nul ne saurait suspecter Souvarine d'une indulgence particulière pour Lénine et les bolcheviks. Sa démonstration n'en est que plus convaincante : la documentation « historique » de Soljénitsyne dont il fait lui-même état, est partielle, partielle et quelquefois frelatée. Les appréciations qu'il en tire ou qu'il inspire au lecteur sont donc assez souvent fausses. Sur plusieurs points Soljénitsyne est trompé par une documentation douteuse; en d'autres points, il brode sur schéma préconçu.

Si grand qu'il soit comme écrivain russe, si admirable que soit son témoignage sur « l'Archipel du Goulag », il n'a pas évité le travers trop fréquent de l'histoire romancée. La grande estime et le respect que nous avons pour lui ne peuvent nous faire oublier la vérité historique sur laquelle il affirme lui-même s'appuyer. La démonstration talentueuse de Souvarine semble bien définitive : en plusieurs points de l'histoire dans laquelle il s'aventure, Soljénitsyne s'est trompé.

Né en 1918, son témoignage est d'une valeur inestimable pour tout ce qu'il a vécu en U.R.S.S. Pour le reste, pour ce qui s'est passé avant, il ne peut avoir plus d'autorité que quiconque. Souvarine, pour avoir été contemporain de cette période ardente qui a précédé la révolution russe, en a plus que lui.

R.G.

QUI ETES-VOUS, MES ENFANTS ?

de Georgette RYNER (L'Amitié par le Livre)

« *Journal d'une maman* »... tel est le sous-titre de l'œuvre posthume de *Georgette Ryner* dont nous connaissons déjà, outre des contes et des poèmes, un essai chaleureux et édifiant sur « *L'Adolescence passionnée* ». Georgette voulait-elle publier ces confidences qui nous promènent dans la marge intime et légère de 27 années (de 1928 à 1955) lourdes de bouleversements historiques et de tragiques épreuves? Où devons-nous cette lecture presque indiscrette à l'initiative de son vieux compagnon, *Louis Simon*, qui a voulu ainsi prolonger en nous le souvenir charmant et douloureux d'une femme exceptionnelle dont l'activité et la vigilance maternelles prirent... parce que c'était elle, le caractère d'une véritable mission?

Si j'ai évoqué la pesanteur — parfois insoutenable — de ces temps d'aberrations et d'atrocités, ce n'est pas par référence au *Journal* de Georgette qui n'en parle que par brèves allusions. J'étonnerai peut-être nos amis en employant pour apprécier l'ouvrage, le terme de « naïveté », qui m'apparaît ici comme un hommage implicite. C'est que je suis las de lire et d'entendre le jargon prétentieux de tous ces intellectuels — parfois négateurs systématiques de l'Esprit — qui plongent tout ce qui est simple et spontané dans une mixture nauséabonde. La naïveté du vrai poète c'est une des formes de la réaction de l'humain.

Et cependant la tendresse maternelle qui entoure les deux enfants — devenus « *des hommes grands, forts, pleins de pudeur et de silence, pères de famille à leur tour* » — éveilla des observations illustrant toute la psychologie scientifique de l'enfance : la découverte des merveilleux outils que sont les mains, l'imitation des

mouvements d'une balle, la richesse du premier langage affectif, la « crise » de l'apprentissage de la station « debout », le comportement de l'ainé devant le nouveau bébé, plus tard l'attention du cadet pour les jeux de l'ainé... cette fraternité complexe d'où une jalousie instinctive n'est pas absente, la « scolarisation maternelle », l'égocentrisme et ses prolongements imaginaires, la poésie du merveilleux, la séduction des jeux guerriers, la première initiation sexuelle (d'un charme qui provoquerait le rictus méprisant de nos « sexologues » frénétiques), les premières curiosités politiques, la volonté de tout comprendre, les premiers essais littéraires, etc. ce sont là des notations édifiantes, des sujets d'expériences et de discussions... familiers aux lecteurs de Wallon et de Piaget.

Mais, avouons-le, on est loin de telles cogitations lorsque cette mère qui « *a voulu être trop discrète pour ne pas devenir une mère abusive* » souffre « *de se sentir si étrangère auprès de ses deux fils* ». Et ceux-ci ont sans doute éprouvé une sorte de remords en lisant aujourd'hui cette confiance déchirante : « *Je songe parfois avec une certaine amertume qu'ils ne sentiront leur amour envers moi qu'au moment où je disparaîtrai, alors qu'il ne pourra plus me réchauffer.* »

Qu'ils s'apaisent. Leur maman accuse la nature de nous duper, car « *sans répondre à nos questions, elle nous dispense quelques années de bonheur* ». Georgette Ryner a sans nul doute participé aux luttes — où les déceptions paralysent souvent les espoirs — menées généreusement par Louis Simon que j'ai si souvent rencontré et retrouvé pendant bien plus d'un demi-siècle. N'est-elle pas l'héritière de Han Ryner qui profitait en 1920 de la tribune de « *La Bellevilloise* » que nous lui avions offerte pour évoquer les grands Sages de l'Antiquité, précurseurs de notre pacifisme et de notre antimilitarisme?

Et cependant c'est à son amour maternel, à la présence de ses fils qu'elle doit d'avoir connu le bonheur. Ici la naïveté du poète touche à la joie de l'abnégation!

R. H.

Note de L.S. — *Mon cher Roger. C'est Georgette elle-même qui, à la fin, tenait à cette publication, qu'hélas! nous n'avons pu réaliser de son vivant.*

D'OU VIENT L'ARGENT ?

MOIS D'AVRIL 1976

RECETTES

Abonnements ordinaires	1.324,00	
Abonnements de soutien	1.680,00	
		3.004,00
Souscription		1.521,00
Vente au numéro		35,00
Compte Editions		36,00

Total des recettes	4.596,00
En caisse au 1-4-76	2.466,33
	7.062,33

DEPENSES

Frais de déplacement	154,00
En caisse au 30-4-76	6.908,33
	7.062,33

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Guégain (92), 60; Caillon (75), 70; Mader (60), 60; Chevance (22), 60; Dreux (06), 80; Lagain (22), 60; Bénistant (72), 100; Buissonnier (94), 70; Maupioux (94), 80; Grandjouan (75), 150; Robquin (60), 60; Gourlay (29), 60; Langue (27), 100; Rondet (06), 100; Organde (38), 80; Moine (75), 70; Hagnauer (93), 60; Alessandri (20), 70; Tremey (73), 60; Tailleur (91), 100; Roux (87), 60; Meyssonier (22), 70. — Total : 1.680 F.

SOUSCRIPTION

Duperray (42), 16; Guéneq (06), 100; G. Thomas (71), 100; Benèze (92), 1.000; Perrière (75), 50; Plassat (92), 10; Farvacque (59), 10; Odin (69), 10; Robquin (60), 40; Perrier (69), 50; Bressand (71), 5; Daniel (29), 30; Navel (92), 100. — Total : 1.521 F.

Docteur René GOFFIN

Un de nos bons amis belges, le docteur René Goffin, est mort subitement, à 75 ans, le 18 mars dernier, alors qu'il avait encore passé la veille une partie de la journée à examiner les dossiers de la Caisse du Cancer, filiale de l'Union Nationale belge des Mutualistes Socialistes René Goffin a été, dans son pays, un des ardents promoteurs de la médecine sociale.

Dans l'hommage que lui rend l'Union Nationale des Mutualités socialistes dans « Le Peuple » de Bruxelles, nous relevons qu'à peine sorti de l'Université, il se voyait conférer plusieurs titres de membre de sociétés médicales et chirurgicales, tant belges que françaises, où son apport était des plus appréciés. En 1946, il était proclamé agrégé de l'enseignement supérieur.

« Son éminente personnalité, lit-on encore dans « Le Peuple », sera encore mise en évidence lorsqu'il devient, en 1951, membre titulaire de la Société internationale de chirurgie et accède, en 1954, à la présidence de la Société belge de chirurgie. En 1958, il était désigné en qualité de membre de la Commission scientifique du Fonds de la recherche scientifique médicale, mandat qui fut renouvelé en 1963. Le Dr René Goffin n'était pas seulement un homme de science écouté et réputé. Il était un homme de cœur et d'action. »

La « R.P. » perd en René Goffin un ami précieux. Abonné de longue date et collaborateur occasionnel, il a toujours manifesté un vif intérêt pour notre publication. On appréciera mieux les liens qui nous unissaient à René Goffin par la lettre que vient de nous adresser sa veuve, à qui nous adressons ici nos plus sincères condoléances :

« J'ai la grande tristesse de vous annoncer la mort d'un de vos lecteurs les plus assidus, mon mari, le docteur René Goffin. »

« C'est en lisant, dans le numéro d'avril, l'article émouvant consacré à Daniel Martinet que j'ai cru devoir vous annoncer cette triste nouvelle. Il était un ami de Daniel et de sa femme que nous rencontrions lors des congrès de la Société française de chirurgie.

« J'ai trouvé dans ses papiers, soigneusement conservés, des lettres de Charbit, Chambelland, Louzon et surtout d'Alfred Rosmer qu'il considérait comme son père spirituel et dont il gardait la photo sur sa table de travail. »

Théo ARGENCE

Né à la fin du siècle dernier il entra très tôt dans ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui la vie active, et ce fut pour lui réellement le cas. Sa conscience vite éveillée à l'exploitation de la classe ouvrière, il comprit l'importance irremplaçable du syndicalisme.

Très tôt il milita au syndicat C.G.T. des métaux où son esprit de responsabilité, ses connaissances, son dévouement lui firent rapidement gravir les échelons jusqu'au secrétariat national. Sa formation initiale fut donc imprégnée de l'idéologie qui, séparant nettement le syndical du politique, privilégie le premier comme seul instrument de la libération de la classe ouvrière. Anarcho-syndicaliste, il fut l'un des premiers lecteurs de la « Révolution Proletarienne » avec une fidélité qui ne devait jamais se démentir.

Après la première scission de la C.G.T., il quitte le secteur des métaux pour militer toujours activement au syndicat des artisans. Parallèlement, on le voit animer de nombreuses organisations comme la Ligue des Droits de l'Homme, la Libre Pensée, ce qui l'amènera petit à petit à d'autres formes de responsabilités puisqu'en 1929 il est élu maire de Saint-Priest, près

de Lyon, présenté par le parti socialiste auquel il avait donné son adhésion.

Ses qualités feront merveille en ce domaine puisqu'il sera réélu jusqu'en 1946 après avoir été comme il se doit suspendu par Vichy de 40 à 44.

Après 1946 il se retire plus ou moins et se livre à l'étude. Il lit beaucoup : l'histoire du mouvement ouvrier n'a plus de secrets pour lui. Il se consacre particulièrement à l'analyse et l'étude de la Commune au centenaire de laquelle il participe activement par des articles publiés dans diverses revues, et des conférences.

La plume à la main, il lit Proudhon, son maître à penser, élargissant sa vaste culture d'autodidacte qu'il revendiquait avec fierté.

Ainsi s'affirmera une conviction libertaire de plus en plus nette, avec ce que cela comporte de générosité, d'humanisme, l'esprit toujours ouvert, curieux de tout. Cette curiosité ne faiblira pas jusqu'à ses derniers jours où il avait trouvé dans la Chine un vaste champ à la mesure de sa soif de connaître.

Aujourd'hui disparu il reste pour nous un exemple d'une vie bien remplie. Que sa veuve, sa compagne des bons et mauvais jours, auprès de qui il trouvait toute l'affection et la compréhension nécessaire, trouve ici l'expression de notre solidarité émue. — A. BUJARD.

Jacques CHAPNIK

Il y a quelque quarante ans que nous travaillions avec Jacques Chapnik, maître imprimeur des Editions Polyglottes. Il est mort le mois dernier.

Il connaissait « la R.P. » pour l'avoir imprimée si longtemps, comme il connaissait bien d'autres publications non-conformistes qui se faisaient dans sa maison. Il avait vu beaucoup d'eau passer sous les ponts et il en avait tiré une douce philosophie. C'était un brave homme.

Nous tenons à saluer sa mémoire et à présenter nos condoléances attristées à Henri Chapnik, son fils, qui lui a succédé à la direction des Editions Polyglottes et avec lequel nous travaillons maintenant en entretenant d'aussi bonnes relations.

ENTRE NOUS

Notre conversation sera brève aujourd'hui. Ce n'est pas parce que nous avons moins à dire et à répéter. Mais la place manque dans ces seize pages où l'économie nous réduit.

Les camarades ne doivent pas pour cela arrêter leurs correspondances, leurs observations, leurs critiques pourvu qu'elles soient de bonne intention et qu'elles ne tournent pas aux règlements de comptes.

Aujourd'hui, à titre de réconfort (nous en avons besoin), nous mettons sous les yeux des amis lecteurs ce que nous écrit Roger Bésus (de Seine-Maritime) :

« Je tenais à vous dire que je ne vois pas pourquoi se sont levées des critiques acerbes contre la R.P. ces temps-ci. Elle demeure fidèle à elle-même : libre, ouverte. Elle reste une des rares (la seule ?) feuilles de cette nature, qu'elle persévère ! Je compte vous adresser un chèque supplémentaire dans les semaines qui viennent. »

Ne commentons pas. Rappelons seulement aux abonnés que leur est ouverte la réunion mensuelle de l'Union des Syndicalistes où l'on discute entre autres de tout ce qui concerne « la R.P. ».

La prochaine réunion aura lieu le samedi 12 juin, à 15 heures, 21, rue Jean-Robert, 75018 Paris.

LES FAITS DU MOIS

JEUDI 1^{er} AVRIL. — Georges Marchais se démarque un peu plus de Moscou et propose à ses partenaires de la gauche de présenter des listes uniques aux élections municipales.

VENDREDI 2. — Mort du peintre Max Ernst, de l'école surréaliste.

— Au Liban, nouvel arrêt des hostilités, valable pour dix jours.

— En Espagne, nouvelles mesures répressives du gouvernement contre la formation d'un front commun de la gauche.

SAMEDI 3. — Le président égyptien Sadate, en visite privée à Paris, rencontre Giscard d'Estaing.

— A Lisbonne, promulgation de la nouvelle constitution qualifiée de « socialiste » par la droite.

— Manifestations des viticulteurs dans le Languedoc et en Corse, après l'inculpation d'un vigneron à la suite de la fusillade du 4 mars.

DIMANCHE 4. — Mort de Maurice Dommanget, militant syndicaliste de l'enseignement, historien social, auteur de nombreux ouvrages sur le mouvement ouvrier.

LUNDI 5. — Georges Marchais se rend à Tokyo sur invitation du P.C. japonais.

— Le problème de l'emploi chez LIP, se trouve, reposé par les nouveaux actionnaires et le nouveau P.-D. G.

— A Pékin, une manifestation de masse en hommage à la mémoire de Chou En Lai se termine par des troubles publics et des incidents violents.

— Au Cambodge, le prince Sihanouk, chef nominal de l'Etat, demande sa « mise à la retraite » et l'obtient.

— Dans la Thaïlande, les élections législatives sont défavorables au premier ministre en place; elles sont un succès pour le parti démocrate d'orientation pro-américaine.

MARDI 6. — L'entreprise LIP de Besançon est déclarée en état de cessation de paiements.

— Après le coup d'Etat militaire en Argentine, la violence politique d'extrême-droite se développe.

MERCREDI 7. — James Callaghan, élu leader du groupe parlementaire travailliste, prend ses fonctions de premier ministre britannique.

— A Omsk, nouveau procès du dissident tatar Djemilev qui a déjà fait sept ans de prison; il demande le droit pour le peuple tatar de retourner en Crimée d'où Staline l'a déporté en 1944; le physicien Sakharov veut assister au procès.

— Les syndicats et les cadres de l'entreprise LIP de Besançon contestent les motifs invoqués pour déclarer l'entreprise en cessation de paiements.

— Crise à Pékin: le vice-président Teng Hsia-Ping, chef de l'état-major de l'armée, est démis de ses fonctions; Hua Kuo-Feng est nommé chef du gouvernement; le comité central qualifie de « contre-révolutionnaires » les incidents du 5 mars.

JEUDI 8. — Le gouvernement français envoie au Liban M. Georges Gorse.

— A Pékin, des défilés monstres saluent le changement de pouvoir.

— Peugeot prend le contrôle de la société Citroën dont il détient maintenant 90 % des actions.

VENDREDI 9. — Signature d'un nouvel accord nucléaire entre l'U.R.S.S. et les U.S.A.

— Le gouvernement français lance le programme du réacteur sur-générateur Super-Phénix.

LUNDI 12. — Début d'une semaine d'action des étudiants et des enseignants des universités françaises, contre le projet de réforme du gouvernement.

— L'ex-général portugais Spínola est expulsé de Suisse; il retourne au Brésil.

— Ouverture à Prague du XV^e congrès du parti communiste tchécoslovaque.

MARDI 13. — En Cisjordanie, les élections municipales marquent un grand succès des « nationalistes de gauche » fermement opposés à l'occupation israélienne.

JEUDI 15. — En France, journée nationale de manifestations des étudiants contre le projet de réforme du second cycle des études supérieures.

— Au Portugal, la campagne électorale est émaillée d'incidents parfois très violents.

— A Omsk, où se tient le procès d'un dissident tatar, André Sakharov est violemment empêché par la police d'assister au procès.

SAMEDI 17. — Contre la réforme des études supérieures, « la coordination » des étudiants, réunie à Toulouse, décide la prolongation de la grève et une nouvelle journée de manifestations le 23 avril.

DIMANCHE 18. — A Madrid, journée de clôture du congrès de l'Union Générale des Travailleurs, autorisé pour la première fois depuis quarante ans. Des délégations d'autres pays assistent à ce congrès.

LUNDI 19. — Ouverture à Dakar d'une conférence des ministres des affaires étrangères des pays africains et arabes.

— En Espagne, la police a interdit la célébration du « jour national » du Pays basque; un mort et nombreuses arrestations.

— Le puissant syndicat britannique des transports propose l'introduction en Grande-Bretagne de la semaine de travail de trente-cinq heures.

MARDI 20. — Le projet de taxation des plus-values est en discussion devant le Parlement français.

— Au groupe Creusot-Loire, pour dix mille ouvriers au moins, de multiples débrayages se transforment en grève illimitée; l'aciérie est complètement arrêtée.

— La Française Française Claustre commence sa troisième année de captivité au Tibesti.

— A Beyrouth, la journée a fait cent dix morts en dépit du « cessez-le-feu ».

JEUDI 22. — Conférence de presse du président Giscard d'Estaing sur les questions intérieures à la France; il annonce comme une certitude la reprise économique.

VENDREDI 23. — Le cinéaste Ingmar Bergman, accusé de fraude fiscale, quitte son pays en dénonçant « le cancer de la bureaucratie suédoise ». Le premier ministre social-démocrate, Olof Palme, déplore cet exil volontaire.

SAMEDI 24. — Le secrétaire d'Etat des U.S.A., Kissinger, commence un voyage en Afrique noire où il doit visiter sept capitales.

DIMANCHE 25. — Elections législatives au Portugal, au jour du 2^e anniversaire du renversement de la dictature salazariste.

— Au Vietnam, le peuple est appelé à ratifier des listes de députés favorables à la réunification du pays.

— Au Liban, le président Frangié a finalement signé l'amendement à la constitution qui permet l'élection d'un nouveau chef d'Etat.

LUNDI 26. — Les résultats des élections législatives au Portugal marquent une certaine stabilité de l'opinion: le parti socialiste obtient 35 % des suffrages; le parti communiste un peu moins de 15 %; les partis du centre et la droite obtiennent respectivement 24 % pour le P.P.D. et un peu moins de 16 % pour le C.D.S.; les formations d'extrême-gauche obtiennent ensemble un peu moins de 5 % des voix.

— Le président du Brésil, général Geisel, est en visite officielle à Paris; cette visite suscite plusieurs manifestations et déclarations d'hostilité en raison du régime répressif brésilien.

— A Londres, le congrès de la Confédération Européenne des Syndicats se prononce pour la semaine de travail de trente-cinq heures et les congés payés de cinq semaines.

MARDI 27. — M. Gromyko, ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S., arrive à Paris pour une visite officielle de trois jours.

— M. Kissinger, secrétaire d'Etat des U.S.A., est à Lusaka, capitale de la Zambie; il y annonce des sanctions contre la Rhodésie qui refuse l'accession au pouvoir de la majorité noire.

VENDREDI 30. — En Italie, démission du gouvernement chrétien-démocrate Aldo Moro, non soutenu par les socialistes et les communistes. Le parlement est dissous. Les nouvelles élections législatives sont fixées au 20 juin.

LA REVOLUTION PROLETARIENNE

C.C.P. 734.99 Paris

21, rue Jean-Robert, 75018 PARIS

Tél.: 607.02.06

Abonnements: 6 mois, 30 F — 1 an, 60 F.

Autres pays: 6 mois, 35 F — 1 an, 70 F